

MANUEL DE MONTAGE ET D'EMPLOI – MODULE DE PLAFOND LG 100 DE



Règlement UE
1253/2014



EPREL

**VENTILATION
DE CONFORT**



 **PICHLER**

Ventilation avec système.

Sommaire

GÉNÉRALITÉS

1. Introduction

Page 4

2. Généralités

Page 4

UTILISATEUR

2.1. MODÈLE : MODULE DE PLAFOND

PAGE 5

2.2. SYNOPTIQUE DES ÉLÉMENTS

PAGE 5

3. Funktion des Lüftungssystems

Page 6

4. Bestimmungsgemäße Verwendung

Page 6

4.1. OBJET

PAGE 6

4.1.1. DISPOSITIONS RELATIVES À L'UTILISATION AVEC DES FOYERS

PAGE 7

4.1.2. DISPOSITIONS RELATIVES À L'UTILISATION AVEC DES HOTTES ASPIRANTES

PAGE 7

4.1.3. RESPONSABILITÉ JURIDIQUE

PAGE 7

4.1.4. GARANTIE

PAGE 7

5. Sécurité

Page 8

5.1. SYMBOLES UTILISÉS

PAGE 8

5.2. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

PAGE 8

5.3. INSTALLATION DE L'APPAREIL

PAGE 9

5.4. OPÉRATIONS DE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

PAGE 9

5.5. FONCTIONNEMENT DE L'INSTALLATION

PAGE 10

6. Service-client

Page 10

7. Structure de l'appareil de ventilation

Page 10

8. Module de commande MINI

Page 11

8.1. FONCTIONS

PAGE 11

8.2. BOUTON-POUSOIR ET DIODES ÉLECTROLUMINESCENTES

PAGE 11

9. Commande par l'appli PICHLER et PICHLER Connect

Page 12

9.1. COMMANDE SIMPLE AVEC L'APPLI PICHLER

PAGE 12

9.2. ACCÈS À DISTANCE AVEC PICHLER CONNECT

PAGE 12

9.3. PROTECTION DES DONNÉES

PAGE 12

9.4. CRÉATION D'UN COMPTE

PAGE 13

10. Messages d'erreur et d'avertissement

Page 15

10.1. LA DIODE ÉLECTROLUMINESCENTE DE L'APPAREIL DE VENTILATION

PAGE 15

10.2. MODULE DE COMMANDE MINI

PAGE 15

10.3. APPLI PICHLER

PAGE 15

11. Maintenance des filtres

Page 16

11.1. MESSAGE DE FILTRE SUR LE MODULE DE COMMANDE MINI

PAGE 16

11.1.1. LÖSCHEN DER FILTERMELDUNG BEDIENEINHEIT MINI

PAGE 16

11.2. EFFACEMENT DU MESSAGE DE FILTRE SUR LE MODULE DE COMMANDE MINI

PAGE 16

11.3. MESSAGE DE FILTRES VIA L'APPLI PICHLER

PAGE 16

11.4. REMPLACEMENT DES FILTRES

PAGE 16

11.5. MODE OPÉRATOIRE POUR LE REMPLACEMENT DES FILTRES

PAGE 17

GÉNÉRALITÉS

UTILISATEUR

SPÉCIALISTE



PERSONNEL TECHNIQUE – MONTAGE/INSTALLATION

12. Transport, stockage et mise au rebut

- 12.1. TRANSPORT, STOCKAGE ET EMBALLAGE
- 12.2. MISE AU REBUT

Page 18

PAGE 18
PAGE 18

13. Données techniques

- 13.1. STRUCTURE ET DIMENSIONS DE L'APPAREIL
- 13.2. SCHÉMA DU SYSTÈME
- 13.3. DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ
- 13.4. DONNÉES DE L'APPAREIL
- 13.5. CARACTÉRISTIQUES ACOUSTIQUES

Page 18

PAGE 18
PAGE 19
PAGE 20
PAGE 20
PAGE 21

14. Régulation

- 14.1. PROTECTION ANTIGEL AVEC BATTERIE DE PRÉCHAUFFAGE
- 14.2. PROTECTION CONTRE L'HUMIDITÉ
- 14.3. PROTECTION ANTIGEL SANS BATTERIE DE PRÉCHAUFFAGE
- 14.4. RÉGULATION COV/ECO2
- 14.5. RÉGULATION DE LA QUALITÉ D'AIR NEUF

Page 21

PAGE 21
PAGE 21
PAGE 22
PAGE 22
PAGE 22

15. Montage

- 15.1. OPÉRATIONS DE PRÉPARATION
 - 15.1.1. MONTAGE DES RACCORDS D'AIR NEUF ET D'AIR REJETÉ
- 15.2. MONTAGE DE L'APPAREIL
- 15.3. GAINES
- 15.4. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Page 23

PAGE 23
PAGE 23
PAGE 23
PAGE 24
PAGE 25

PERSONNEL TECHNIQUE – MISE EN SERVICE

16. Entretien et maintenance

- 16.1. CONSIGNES DE SÉCURITÉ
- 16.2. PROCÉDURES DE MAINTENANCE
- 16.3. ÉCHANGEUR ENTHALPIQUE
- 16.4. BOÎTIER DE L'APPAREIL – NETTOYAGE INTÉRIEUR
- 16.5. TABLEAU DE MAINTENANCE

Page 27

PAGE 27
PAGE 27
PAGE 27
PAGE 29
PAGE 30

17. Mise en service

- 17.1. QUESTIONS FONDAMENTALES CONCERNANT LA MISE EN SERVICE
- 17.2. RÉGLAGE DES PARAMÈTRES SYSTÈME

Page 32

PAGE 32
PAGE 32

18. Description des défaillances

- 18.1. DESCRIPTION DES DÉFAILLANCES SUR LE MODULE DE COMMANDE MINI
- 18.2. DESCRIPTION DES DÉFAILLANCES DE L'APPAREIL

Page 33

PAGE 33
PAGE 34

19. Installation/commande du logiciel de maintenance et mise à jour du progiciel

Page 34

20. Pièces détachées et accessoires

- 20.1. ÉLÉMENTS DE COMMANDE
- 20.2. FILTRES À AIR
- 20.3. GATEWAY

Page 35

PAGE 35
PAGE 35
PAGE 35

21. Sous réserve de modifications

Page 35

22. Déclaration de conformité CE / EC Declaration of Conformity

Page 36

GÉNÉRALITÉS

UTILISATEUR

SPÉCIALISTE



1. Introduction

Chère cliente,
Cher client,

Nous vous remercions d'avoir opté pour l'appareil de ventilation compact décentralisé LG 100 de la marque PICHLER.

Pour exploiter votre appareil de ventilation compact de manière sûre, conforme et économique, nous vous prions de lire attentivement le présent manuel d'emploi et de tenir compte des indications qui y figurent. Veuillez conserver ce manuel d'emploi en un lieu sûr, où il est disponible à tout moment. L'appareil est constamment amélioré et développé. Le produit peut donc être légèrement différent de la description donnée dans ce document.

Utilisez l'appareil de ventilation uniquement dans un état irréprochable, conformément à l'utilisation prévue et en ayant pris connaissance des consignes de sécurité et des risques potentiels indiqués dans le présent manuel.

		J. Pichler Gesellschaft m.b.H	AUTRICHE 9021 KLAGENFURT Karlweg 5 T +43 (0) 463 32769 www.pichlerluft.at
			
Type d'appareil :	08LG100DEFV	Année de fabrication :	
Débit volumique :	max. 80 m ³ /h	Poids :	env. 35 kg
Dimensions l x h x p :	599x945x203 mm		
Tension / fréquence :	230 V / 50 Hz		
Puissance absorbée :	max. 320 W		
N° de commande commerciale :			
N° de série :			
			

Appareil de ventilation compact LG 100, variante de plafond avec batterie de préchauffage

		J. Pichler Gesellschaft m.b.H	AUTRICHE 9021 KLAGENFURT Karlweg 5 T +43 (0) 463 32769 www.pichlerluft.at
			
Type d'appareil :	08LG100APFV	Année de fabrication :	
Débit volumique :	max. 60 m ³ /h	Poids :	env. 25 kg
Dimensions l x h x p :	525x910x203 mm		
Tension / fréquence :	230 V / 50 Hz		
Puissance absorbée :	max. 320 W		
N° de commande commerciale :			
N° de série :			
			

Appareil de ventilation compact LG 100, variante en applique avec batterie de préchauffage

		J. Pichler Gesellschaft m.b.H	AUTRICHE 9021 KLAGENFURT Karlweg 5 T +43 (0) 463 32769 www.pichlerluft.at
			
Type d'appareil :	08LG100UPFV	Année de fabrication :	
Débit volumique :	max. 80 m ³ /h	Poids :	env. 15 kg
Dimensions l x h x p :	504x882x192 mm		
Tension / fréquence :	230 V / 50 Hz		
Puissance absorbée :	max. 320 W		
N° de commande commerciale :			
N° de série :			
			

Appareil de ventilation compact LG 100, variante encastrable avec batterie de préchauffage

Munissez-vous toujours du type de l'appareil et du numéro de série lorsque vous avez des questions ou souhaitez commander des pièces détachées (voir la plaque signalétique apposée sur l'appareil).

Contactez-nous si vous avez de plus amples questions ou avez perdu la présente documentation.

Votre équipe PICHLER

 **PICHLER**

J. Pichler Gesellschaft m.b.H.

9021 KLAGENFURT
Karlweg 5, Postfach 32
T +43 (0)463 32769

2. Généralités

Le présent mode d'emploi contient des remarques et des informations sur l'utilisation sûre, le montage correct et l'utilisation, ainsi que la maintenance de l'appareil de ventilation compact décentralisé LG 100. Ce manuel d'emploi doit aussi servir de guide de référence pour que les travaux de maintenance puissent être effectués de manière responsable.

Seule une entreprise d'installation (entreprise spécialisée) est habilitée à effectuer l'élimination des défaillances et les interventions sur l'appareil de ventilation compact.

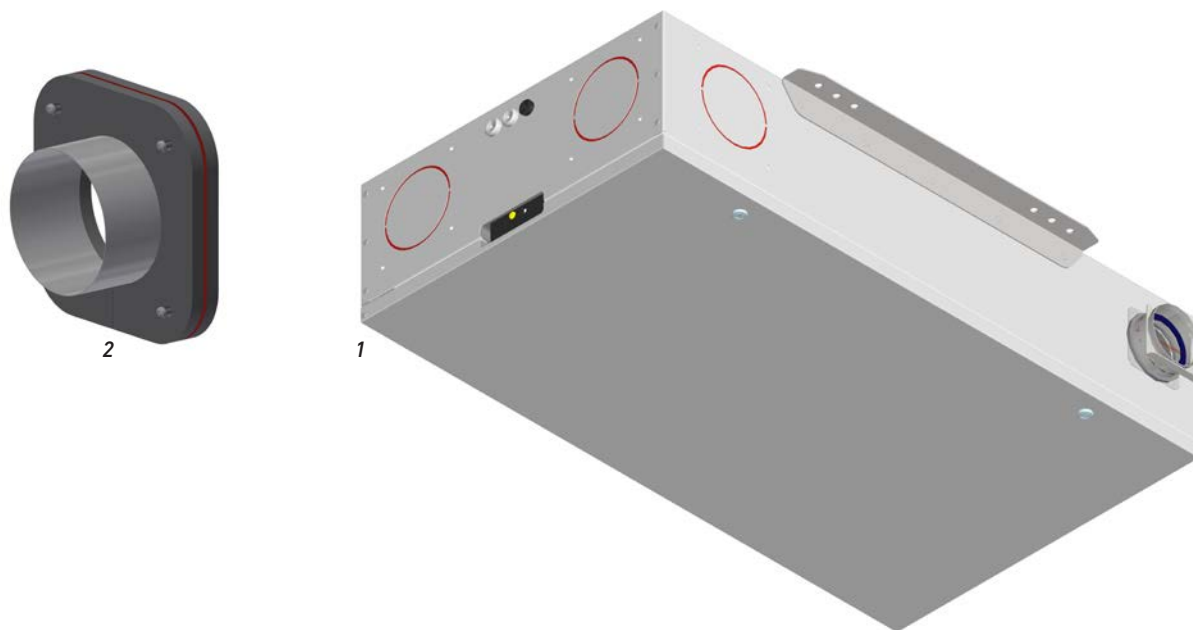
Sous réserve de modifications : Le présent mode d'emploi a été élaboré avec le plus grand soin. Aucun droit ne peut toutefois en découler. Le produit peut donc être légèrement différent de la description donnée dans ce document.

Nos « conditions générales de vente » s'appliquent à la version actuelle du document.



2.1. Modèle : module de plafond

L'appareil de ventilation compact LG 100 pour montage au plafond se compose d'un appareil de plafond (1) et de deux raccords à montage variable pour l'air neuf et l'air rejeté (2).



Éléments d'un appareil de plafond

2.2. Synoptique des éléments

Synoptique des éléments		
Désignation	Numéro d'article	Croquis
Appareil de plafond Appareil de plafond avec batterie de préchauffage	08LG100UPF 08LG100UPFV	
LG 100 DE BG, raccord ODA/EHA	40LG100DEBG030	

GÉNÉRALISTES

UTILISATEUR

SPÉCIALISTE



3. Fonctionnement du système de ventilation

L'appareil de ventilation LG 100 permet un agencement très polyvalent du concept de ventilation. L'air vicié est aspiré de manière contrôlée pour être évacué de la pièce tandis que de l'air neuf frais et filtré est amené à l'intérieur. Un échangeur enthalpique de haute qualité assure par ailleurs une récupération de chaleur et d'humidité efficace, offrant ainsi la garantie d'une humidité ambiante équilibrée et d'une température intérieure agréable.

Des ventilateurs radiaux CE extrêmement efficaces et silencieux permettent un fonctionnement particulièrement économe en énergie et peu bruyant. Lorsque la ventilation est arrêtée, les ouvertures d'air neuf et d'air rejeté sont automatiquement fermées mécaniquement. Les capteurs intégrés détectent la concentration de COV et d'eCO2 dans l'air repris et permettent un fonctionnement automatique en fonction de la qualité de l'air ambiant.

Un bouton-poussoir directement sur l'appareil ou l'appli PICHLER permettent la commande simple et intuitive de l'appareil de ventilation compact décentralisé LG 100. À cet effet, l'appareil est équipé de série d'une connexion wifi. En option, un appareil de commande externe peut également être ajouté en connexion filaire. Pour obtenir une connexion Wifi stable du LG 100, il peut s'avérer nécessaire d'augmenter la portée du signal Wifi via des répéteurs Wifi ou d'établir un réseau maillé.

4. Utilisation conforme

4.1. Objet

L'appareil de ventilation compact LG 100 est destiné à l'intégration dans les installations de ventilation pour la ventilation contrôlée des espaces habitables dans les unités de logements de petite et moyenne taille (env. 80 m²). La ventilation et aération mécanique contrôlée des logements vise à améliorer la qualité de l'air et à réduire les besoins en énergie de chauffage à travers un système de récupération de chaleur ultra-efficace, ainsi que la gestion de l'humidité ambiante. Le domaine d'application et l'utilisation conforme de l'appareil se limitent à son emploi dans les locaux d'habitation et de repos à des fins d'aspiration de l'air vicié et d'alimentation d'air neuf frais tempéré à des températures de fluides de transport maximales de -15 °C à +35 °C. Du reste, l'air transporté doit être exempt de vapeurs agressives et de substances favorisant l'usure. Toute autre utilisation n'est pas conforme. Le fabricant décline toute responsabilité quant aux dommages immédiats et consécutifs. L'utilisation conforme inclut aussi le respect du manuel d'exploitation et de montage prescrit par nos soins. Cet appareil non accessible au grand public est destiné à une installation dans des logements ou des bâtiments à usage professionnel. L'appareil est utilisé pour la ventilation et l'aération mécanique de l'air ambiant, mais aussi pour le préchauffage de l'air, dès lors qu'il est allié à une batterie de préchauffage.

Cet appareil peut être utilisé par les enfants à partir de 8 ans et par les personnes à capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou manquant d'expérience et de connaissances, dès lors qu'ils sont surveillés et ont été instruits à l'utilisation sûre de l'appareil, et sont conscients des risques qui en résultent. Cet appareil n'est pas un jouet. Le nettoyage et l'entretien à réaliser par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants non surveillés. L'appareil ne doit pas être monté à l'extérieur. Il ne doit être installé que dans des espaces intérieurs adaptés et tempérés. L'appareil de ventilation n'est pas adapté à la déshumidification des bâtiments neufs.



Afin de prévenir la formation incontrôlée de condensat dans l'appareil, il convient d'éviter le fonctionnement continu à des températures extérieures inférieures à 0 °C, dès lors que l'humidité d'air repris est supérieure à 60 % (par ex. dans les espaces de spa privés).

L'appareil de ventilation compact n'est pas un produit prêt à l'emploi. Il ne doit être mis en service qu'après avoir été correctement installé et raccordé. Seules des personnes qualifiées et autorisées sont habilitées à effectuer les opérations de branchement et de maintenance de l'appareil.



Les personnes chargées du transport, du montage ou d'interventions sur l'appareil doivent avoir lu et compris le mode d'emploi, notamment le chapitre 5 « Sécurité ». L'utilisateur final doit aussi être informé des éventuels dangers.



4.1.1. DISPOSITIONS RELATIVES À L'UTILISATION AVEC DES FOYERS

Les exigences locales en vigueur doivent être respectées (normes, lois et directives correspondantes). L'appareil de ventilation compact décentralisé LG 100 ne peut être installé dans des pièces, des logements ou des unités d'utilisation de taille comparable comportant des foyers dépendant de l'air ambiant que si :

- des dispositifs de sécurité empêchent une utilisation simultanée de foyers dépendant de l'air ambiant et de l'installation d'aspiration d'air ou si
- des dispositifs de sécurité spécifiques surveillent l'évacuation des gaz de fumée des foyers dépendant de l'air ambiant. Dans le cas de foyers dépendant de l'air ambiant destinés à des combustibles liquides ou gazeux, les foyers ou l'installation de ventilation doivent être désactivés lorsque le dispositif de sécurité se déclenche. Dans le cas de foyers dépendant de l'air ambiant destinés à des combustibles solides, l'installation de ventilation doit être désactivée lorsque le dispositif de sécurité se déclenche.

Les appareils de ventilation chargés de ventiler et d'aérer de façon contrôlée un logement ou une unité d'utilisation comparable ne doivent pas être installés si dans l'unité d'utilisation, des foyers dépendant de l'air ambiant sont raccordés à des systèmes d'échappement à plusieurs fonctions. Les conduites d'air de combustion éventuelles, ainsi que les systèmes d'échappement de foyers dépendant de l'air ambiant doivent être obturables pour assurer une exploitation conforme. Le dispositif d'obturation doit pouvoir être uniquement utilisé manuellement en présence de systèmes de gaz d'échappement de foyers destinés à des combustibles solides. La position du dispositif d'obturation doit pouvoir être identifiée par le réglage de la poignée d'utilisation. Cette condition est considérée comme étant respectée quand un dispositif d'obturation est utilisé contre la suie (obturateur de suie). Exigence relative à la protection-incendie lors de l'installation de l'appareil de ventilation : Les réglementations locales en vigueur doivent être respectées eu égard aux prescriptions d'installation liées aux techniques de protection-incendie (notamment la directive de construction sur les exigences liées aux techniques de protection-incendie s'appliquant aux systèmes de ventilation).

4.1.2. DISPOSITIONS RELATIVES À L'UTILISATION AVEC DES HOTTES ASPIRANTES

L'air repris d'une hotte aspirante de cuisine existante ne doit pas être intégré à l'installation de ventilation d'un logement en raison de la forte charge et du fonctionnement irrégulier. L'air repris issu des hottes aspirantes doit être évacué séparément par le toit au moyen d'une conduite d'air rejeté. L'alimentation en air fourni doit être prévue séparément (par ex. par la ventilation par la fenêtre).

L'équilibre du volume d'air dans le logement n'est plus compensé et le fonctionnement normal du système de ventilation du logement n'est plus assuré lorsqu'une hotte aspirante est utilisée sans intégration séparée de l'air fourni (propagation d'odeurs, etc.) Il est aussi possible d'utiliser la hotte aspirante en mode « Recirculation d'air ».

4.1.3. RESPONSABILITÉ JURIDIQUE

L'appareil de ventilation compact LG 100 a été développé et conçu pour être utilisé pour la ventilation et l'aération mécaniques des logements et locaux ayant une finalité similaire, par ex. les locaux utilisés pour les séminaires et bureaux de petite taille. Les conduits d'air de combustion, ainsi que les systèmes d'échappement de foyers dépendants de l'air ambiant doivent être obturables pour assurer une exploitation conforme.

Toutes utilisations autres que celles décrites au chapitre 4 sont considérées comme non conformes et peuvent entraîner des blessures physiques ou endommager l'appareil de ventilation compact. Le fabricant décline toute responsabilité pour ces dommages.

Le fabricant décline toute responsabilité pour les cas suivants :

- Non-respect des consignes de sécurité, d'utilisation et de maintenance figurant dans le présent manuel d'emploi et de montage.
- Pose de pièces détachées non fournies par le fabricant. Dans ce cas, la responsabilité relative à l'utilisation de ces pièces détachées relève entièrement du constructeur/installateur de l'installation.
- Usure normale.

4.1.4. GARANTIE

La garantie prend effet à la mise en service, mais au plus tard un mois après la livraison effectuée. Les détails concernant la garantie figurent dans la version actuelle de nos « Conditions Générales de Vente », ainsi que dans les dispositions relatives aux vendeurs de votre pays respectif. La garantie s'applique seulement si un installateur/spécialiste agréé a attesté que des travaux de maintenance ont été réalisés conformément à nos prescriptions. Les droits de garantie peuvent être exercés exclusivement pour les défauts de matériel et/ou de construction survenus durant la période de garantie. En cas de demande de garantie, l'appareil de ventilation compact LG 100 ne doit pas être démonté sans accord écrit préalable du fabricant. Le fabricant garantit les pièces de rechange seulement si elles ont été posées par un installateur agréé par le fabricant. La garantie prend fin automatiquement une fois la période de garantie terminée, en cas d'utilisation non conforme (par ex. utilisation sans filtres, pièces détachées de tiers non fournies par le fabricant) et en cas de modifications non autorisées réalisées sur l'installation. Du reste, la garantie devient automatiquement caduque en cas de non-respect du présent manuel d'emploi et de montage.



5. Sécurité

Veillez lire attentivement le présent document et respecter les consignes de sécurité lors des procédures d'installation, de la mise en service, des travaux d'ordre général ou des opérations de maintenance réalisées sur l'appareil. Conservez les consignes de montage et d'utilisation à proximité de l'appareil et ce, durant toute sa durée de vie.

Respectez systématiquement les règles de sécurité, les avertissements, les remarques et les consignes figurant dans le présent mode d'emploi. Les spécifications indiquées dans ce document ne doivent pas être modifiées. Le non-respect des règles de sécurité, avertissements, remarques et consignes peut entraîner des blessures corporelles ou endommager l'appareil de ventilation compact.

La signature d'un contrat de maintenance est recommandée pour que l'appareil soit contrôlé à intervalles réguliers. Votre fournisseur peut, dans ce cas, vous indiquer les adresses d'entreprises spécialisées/installateurs à proximité.

5.1. Symboles utilisés

Les symboles suivants mettent l'accent sur des segments de texte où sont mentionnés des dangers et des risques. Familiarisez-vous avec ces symboles de sécurité.



Attention / Remarque!



Attention! Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures légères, graves ou mortelles et/ou endommager l'appareil.



Attention : tension électrique dangereuse! Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures légères, graves ou mortelles.

5.2. Consignes de sécurité

Le montage, la mise en service, la maintenance et la réparation ne doivent être réalisés que par une entreprise spécialisée agréée.

Les réglementations et les normes locales et nationales s'appliquent sans restriction à l'appareil, même au-delà du présent document.

Une fois l'installation réalisée, le monteur/l'installateur fournira des informations sur l'appareil et le module de commande. L'appareil de ventilation doit être utilisé uniquement conformément au chapitre 4 « Utilisation conforme ».

Les consignes de sécurité et avertissements indiqués sur l'appareil et dans ce document doivent être tous respectés.

En cas de dysfonctionnements, l'appareil doit être immédiatement désactivé et mis hors tension sur tous les pôles. L'appareil doit être correctement sécurisé pour éviter tout réenclenchement. Les dysfonctionnements doivent être immédiatement corrigés.

Les spécialistes doivent garantir la sécurité de fonctionnement de l'appareil une fois que les travaux de maintenance et d'entretien ont été réalisés.

La pose ou l'insertion de composants et de pièces supplémentaires ne sont pas autorisées. Toute modification réalisée sur l'appareil de ventilation compact est interdite. Seules des pièces détachées d'origine doivent être utilisées.

Les modifications ou transformations de l'appareil de ventilation sont interdites et dégagent le fabricant de toute obligation de garantie et responsabilité.

Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil.



5.3. Installation de l'appareil



Pour le montage et l'installation, il convient de respecter les réglementations nationales et locales. L'appareil ne doit être installé qu'en conformité avec les dispositions de montage nationales.

L'appareil doit être installé conformément aux réglementations générales locales relatives à la construction, à la sécurité et à l'installation de la commune concernée, de la compagnie d'électricité et d'eau ou d'autres organismes. L'appareil ne doit être installé que dans un local hors gel et sec. La température ambiante de la pièce où est posé l'appareil doit toujours se situer entre +5 °C et +35 °C. Le module est prévu pour un montage au plafond et ne doit être posé qu'en présence d'une structure porteuse appropriée. Aucune vibration ne doit être exercée sur l'appareil.

Les parties de l'appareil de ventilation, par ex. les gaines d'air éventuellement installées dans des espaces non chauffés, doivent être posées avec une isolation appropriée afin d'empêcher la perte thermique ou la formation de condensat (en cas de dépassement négatif de la température du point de rosée). Respecter les dispositions, les réglementations et les normes locales en matière de sécurité-incendie et de construction. Le cas échéant, les dispositions adaptées doivent être prises lors de la pose de l'appareil (par ex. l'installation de clapets de sécurité-incendie dans les gaines d'air, etc.).

5.4. OPÉRATIONS DE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE



Avertissement contre les tensions électriques dangereuses! Toute négligence des risques peut conduire au décès, à des blessures ou à des dommages matériels. Avant toute intervention sur les éléments sous tension, l'appareil doit être désenclenché systématiquement sur tous les pôles et sécurisé pour empêcher tout réenclenchement!



Le raccordement électrique ainsi que les interventions sur les éléments électriques de l'installation doivent être effectués uniquement par des électriciens qualifiés et autorisés, conformément aux réglementations nationales et locales.



Avant ouverture et pendant les interventions (p. ex. travaux de maintenance, réparations, etc.), l'appareil doit être mis hors-tension (coupure de l'alimentation sur tous les pôles) et consigné pour empêcher tout réenclenchement durant les travaux. L'appareil de ventilation compact doit être branché à une alimentation électrique de 230 V / 50 Hz en veillant au bon raccordement des phases. Le câble d'alimentation doit être doté d'une décharge de traction.

Aux interfaces externes ne doivent être raccordés que des dispositifs pour lesquels des preuves confirment qu'entre l'interface et les éléments actifs de l'installation fonctionnant à une tension supérieure à la basse tension de protection (SELV/PELV) une séparation fiable selon DIN EN 61140 est installée, par ex. par une isolation double ou renforcée selon DIN EN 60335-1 ou DIN EN 60730-1.



Tout mode d'intervention nuisant à la sécurité de l'appareil est interdite! Pour que l'appareil puisse fonctionner sans danger, les dispositifs de sécurité ne doivent pas être démontés ou mis hors fonction.

L'équipement électrique, les alarmes et les dispositifs de protection de l'appareil doivent être contrôlés régulièrement. L'appareil doit être mis hors service immédiatement en cas de problèmes d'alimentation électrique ou de dysfonctionnements avérés, tels que par ex. des branchements desserrés ou des câbles carbonisés. Si le câble d'alimentation de l'appareil est endommagé ou défectueux, il doit être immédiatement réparé afin d'éviter tout danger. L'utilisation de l'appareil est interdite jusqu'à ce qu'il fonctionne à nouveau normalement. Seuls des électriciens qualifiés et autorisés sont habilités à procéder à une analyse des causes des défaillances et dysfonctionnements électriques, et à les éliminer dans les plus brefs délais. Tous les dispositifs de protections de l'appareil doivent être contrôlés une fois les interventions électriques réalisées (par ex. la résistance par rapport à la terre, etc.).



5.5. Fonctionnement de l'installation



Le fonctionnement de l'appareil de ventilation n'est autorisé que si tous les raccordements nécessaires ont été correctement effectués avec les éléments de montage prévus (par ex. les silencieux, etc.)



L'installation doit être mise immédiatement hors service en cas de messages d'erreur ou de dommages pouvant mettre en danger les personnes ou les objets. Empêcher toute utilisation de l'appareil jusqu'à sa remise en état intégrale!

En cas de messages d'erreur ou de détériorations, l'appareil de ventilation doit être éteint immédiatement et débranché du secteur. Lors de l'ouverture de l'appareil ou du retrait de carters, il convient de procéder avec circonspection. Toute intervention nuisant à la sécurité de l'appareil est interdite.



L'appareil doit être utilisé exclusivement avec une gaine d'air raccordée ou avec des composants de système montés (par ex. les silencieux), afin d'assurer que les ventilateurs ou les composants électriques par ex. ne puissent être touchés de la main.

L'appareil de ventilation compact doit être utilisé uniquement dans le respect des documents établis. Ces documents doivent respecter les dispositions légales sur la sécurité des appareils et des produits, les dispositions pertinentes de la directive CE et les normes. Tenir compte des conditions sur place et ne pas installer l'appareil de ventilation à proximité de liquides ou de gaz inflammables, dans des piscines ou dans des espaces soumis à l'influence de produits chimiques.

L'appareil de ventilation compact doit être utilisé uniquement dans le respect des documents établis. Ces documents doivent respecter les dispositions légales sur la sécurité des appareils et des produits, les dispositions pertinentes de la directive CE et les normes. Tenir compte des conditions sur place et ne pas installer l'appareil de ventilation à proximité de liquides ou de gaz inflammables, dans des piscines ou dans des espaces soumis à l'influence de produits chimiques. Ne jamais utiliser l'appareil de ventilation sans filtres à air. L'encrassement et l'état des filtres à air doivent être contrôlés régulièrement. Ces éléments doivent être remplacés le cas échéant. Les filtres à air doivent être remplacés au minimum tous les six mois ou si le message « Changement de filtre » s'affiche sur le module de commande. Utiliser exclusivement des filtres de rechange d'origine. Lorsque l'installation est mise hors service pendant l'été, les filtres à air doivent être remplacés pour des raisons d'hygiène avant la remise en service.

Si l'appareil de ventilation est utilisé parallèlement à des foyers dépendant de l'air ambiant, il convient de respecter les réglementations de sécurité et les normes. Prévoir une arrivée d'air de combustion distincte dans le cas de foyers dépendant de l'air ambiant. En raison de la charge élevée et du fonctionnement irrégulier, les hottes d'aspiration ne doivent être intégrées en aucun cas à la gaine d'évacuation d'air de l'appareil de ventilation compact. Les hottes d'aspiration d'air rejeté doivent être exploitées via des gaines d'air séparées, en tenant compte d'un apport d'air adapté, par ex. par une ventilation via les fenêtres, ou en mode de recirculation d'air. Pour de plus amples informations, voir les chapitres 4.1.1 et 4.1.2.

6. Service-client

Si vous avez des questions sur l'appareil de ventilation compact LG 100, vous pouvez vous adresser à l'installateur de votre installation de ventilation ou directement à nos services.



J. Pichler Gesellschaft m.b.H.

9021 KLAGENFURT
Karlweg 5, Postfach 32
T +43 (0)463 32769

7. Structure de l'appareil de ventilation

L'appareil de ventilation compact LG 100 se compose des éléments suivants :

- un boîtier EPP compact avec isolation thermique et phonique
- un habillage d'appareil en tôle d'acier galvanisée
- un couvercle pivotant pour les opérations de révision
- un échangeur enthalpique ultra-efficace
- des ventilateurs radiaux CE basse consommation
- des capteurs intégrés pour les mesures de débit volumique, température, humidité ambiante et concentration COV/eCO2
- des filtres d'air neuf et repris ISO Coarse 70 % et filtres d'air fourni ISO ePM1 55 %.
- une surveillance intégrée des filtres – lorsque l'intervalle est atteint
- Commande standard par bouton-poussoir sur l'appareil, interface wifi pour la commande avec l'appli PICHLER et pour l'accès déporté via PICHLER Connect, et en option avec le module de commande « MINI » pour le réglage des fonctions de base.



8. Module de commande MINI

8.1. Fonctions

La commande de l'appareil s'effectue au moyen du module de commande « MINI ».

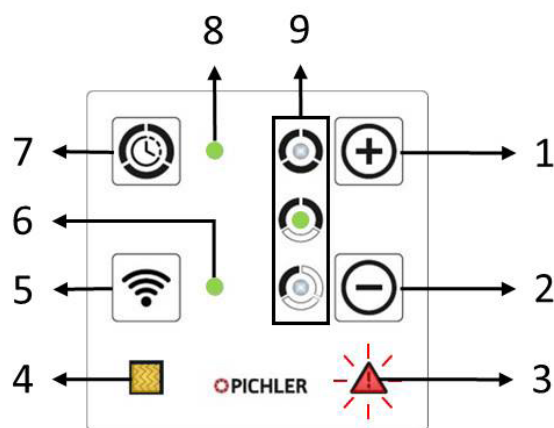
Les fonctions suivantes de l'appareil de ventilation compact sont signalées et réglées au moyen du module de commande MINI :

- le niveau de ventilation de l'appareil de ventilation compact
- l'affichage du message de changement de filtre
- l'affichage des messages de défaillance par LED
- le mode de ventilation intensive pour une durée définie
- les modes wifi



Module de commande MINI

8.2. Bouton-poussoir et diodes électroluminescentes



Fonctions du module de commande MINI

1. Bouton Plus

Augmentation du niveau de ventilation

2. Bouton Moins

Diminution du niveau de ventilation

3. LED d'erreur

Indique les défaillances par différentes séquences de clignotements

4. LED de filtre

Au terme de la durée de vie du filtre, ce dernier doit être contrôlé.
Pour acquiescer le message de filtre, il convient d'appuyer pendant 5 secondes simultanément sur les boutons Plus et Moins.

5. Bouton wifi

- Appuyer 1x pour activer le mode wifi
- Appuyer pendant 2 secondes pour désactiver le mode wifi
- Appuyer pendant 5 secondes pour ouvrir le mode de point d'accès

6. LED wifi

- LED éteinte = wifi désactivé
- LED allumée = mode wifi
- LED clignote = mode de point d'accès

7. Bouton « Boost »

Active le niveau de ventilation 3 (ventilation intensive) pour une durée définie (par défaut : 60 minutes)

8. LED Boost

S'allume lorsque le mode de ventilation intensive est actif. La LED du niveau de ventilation actuel est allumée et la LED du niveau de ventilation 3 clignote.

9. LED des niveaux de ventilation

Indiquent le niveau de ventilation actuel

Si les trois diodes électroluminescentes sont allumées, cela correspond au mode automatique. L'appareil de ventilation est asservi à une régulation de débit d'air en fonction des COV.



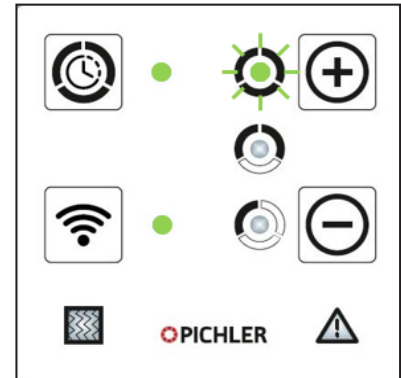
Séquence	Fonctionnement
La LED verte du niveau 1 s'allume	Niveau de ventilation 1
La LED verte du niveau 2 s'allume	Niveau de ventilation 2
La LED verte du niveau 3 s'allume	Niveau de ventilation 3
Les trois LED s'allument en vert	Niveau de ventilation « Automatique »



Niveau de ventilation 1
Le mode de ventilation intensive pour une durée définie



Niveau de ventilation 2
Le mode de ventilation intensive pour une durée définie



Niveau de ventilation 3
Le mode de ventilation intensive pour une durée définie

Au terme d'une durée définie (configurable) avec le niveau de ventilation maximal, l'appareil recommute automatiquement vers le mode de ventilation avec le niveau de ventilation réglé auparavant. Alternativement, le mode de ventilation intensive peut être terminé manuellement avant écoulement de la durée définie. À cet effet, il suffit d'appuyer sur la touche [-] du module de commande.

9. Commande par l'appli PICHLER et PICHLER Connect

Pour obtenir une connexion Wifi stable du LG 100, il peut s'avérer nécessaire d'augmenter la portée du signal Wifi via des répéteurs Wifi ou d'établir un réseau maillé.

9.1. Commande simple avec l'appli PICHLER



Intuitif : Notre application smartphone gratuite pour Android et iOS permet de commander facilement l'appareil de ventilation compact, que ce soit sur place ou à distance.

Il suffit de charger et d'installer l'appli PICHLER depuis l'Apple App-Store ou Google Play Store. L'appli PICHLER permet de commander l'appareil de ventilation soit directement, soit via Internet.

Le mode « Point d'accès » de l'appareil de ventilation compact est activé en appuyant pendant 5 secondes sur la touche wifi (voir le repère rouge dans la figure à gauche), et la LED wifi clignote alors en vert.



9.2. Accès à distance avec PICHLER Connect

Fiabilité : En cas de dysfonctionnements, l'accès à distance permet au service clients PICHLER de réagir rapidement et facilement.



9.3. Protection des données

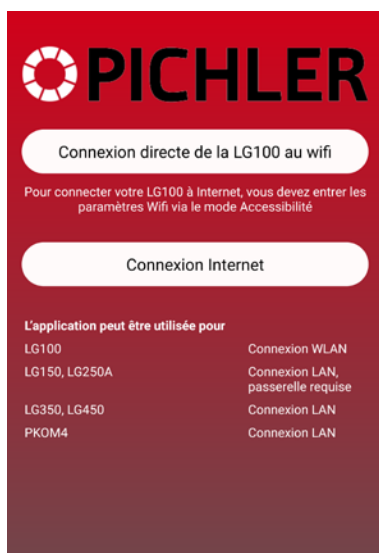
Dès que vous avez installé l'appli PICHLER et établissez une connexion avec l'appareil, nous supposons que vous avez accepté notre déclaration de protection des données actuelle (voir : www.pichlerluft.at/datenschutz.at).



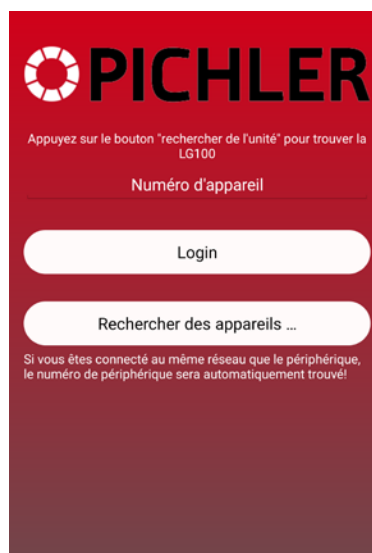
9.4. Création d'un compte

Lorsque le mode « Point d'accès » est actif, l'appareil de ventilation s'affiche dans les paramètres wifi du smartphone. Sélectionner alors le réseau « LG100AHU » et saisir le mot de passe « Pichler1234 ». Ouvrir l'appli PICHLER après avoir établi la connexion avec l'appareil de ventilation.

Le masque suivant s'affiche :



Appuyer sur le bouton « Point d'accès LG100 » pour établir une connexion directe avec l'appareil de ventilation.

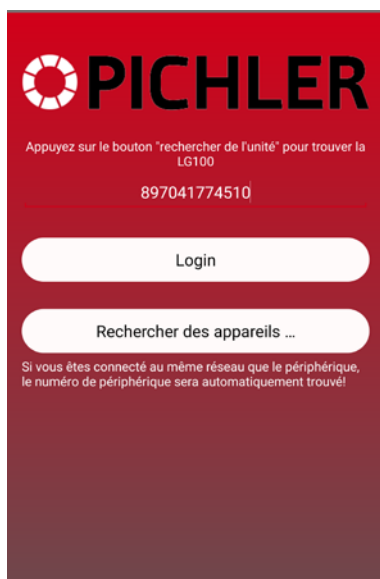


Appuyer ensuite sur le bouton « Recherche d'appareils... ».

Si le mode « Point d'accès » détecte l'appareil, un numéro à 12 chiffres s'affiche.

→ Si aucun numéro ne s'affiche, le smartphone n'est pas connecté à l'appareil de ventilation.
Il convient alors de recommencer!

Le masque suivant s'affiche :



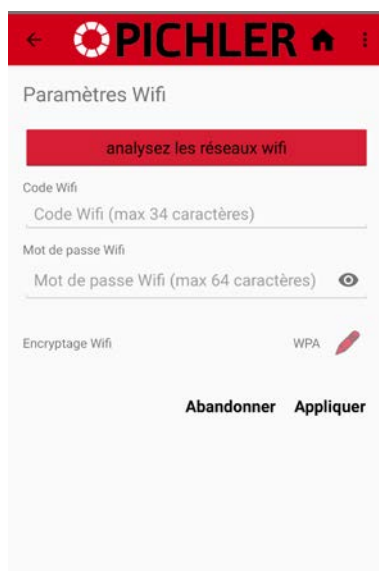
Appuyer sur le bouton « Connexion ». L'appli contrôle la connexion et charge les données de l'appareil de ventilation.



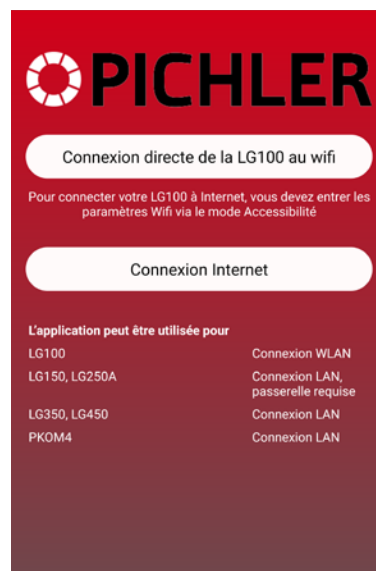
Ouvrir le menu « Paramétrage wifi ».



Pour connecter l'appareil de ventilation au routeur Internet, il convient de saisir le nom du réseau (SSID wifi), le mot de passe wifi (cryptage wifi). Appuyer ensuite sur « Appliquer ». La connexion directe entre l'appareil de ventilation et le smartphone est interrompue.



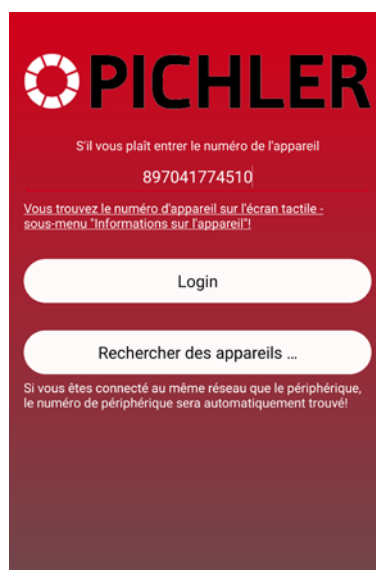
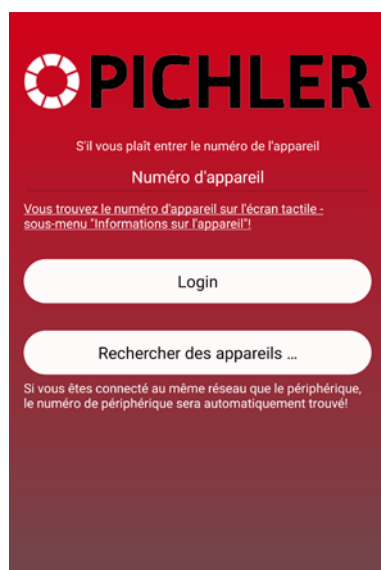
Connecter ensuite le smartphone au routeur Internet et sélectionner l'option « Connexion via Internet » affichée à l'écran.



Comme la réseau de connexion est le même, appuyer sur le bouton « Recherche d'appareils... ».

Le numéro à 12 chiffres du mode « Point d'accès » s'affiche de nouveau.

→ Si aucun numéro ne s'affiche, l'appareil de ventilation ou le smartphone n'est pas connecté au routeur Internet. Il convient alors de recommencer!



Lorsque la connexion Internet est établie avec succès avec l'appareil de ventilation et le smartphone, il faut lui attribuer un nom d'utilisateur, une adresse e-mail et un mot de passe. Appuyer sur le bouton « Enregistrer » pour créer le compte utilisateur. Par la suite, l'appareil de ventilation peut être piloté au moyen du smartphone depuis le monde entier.

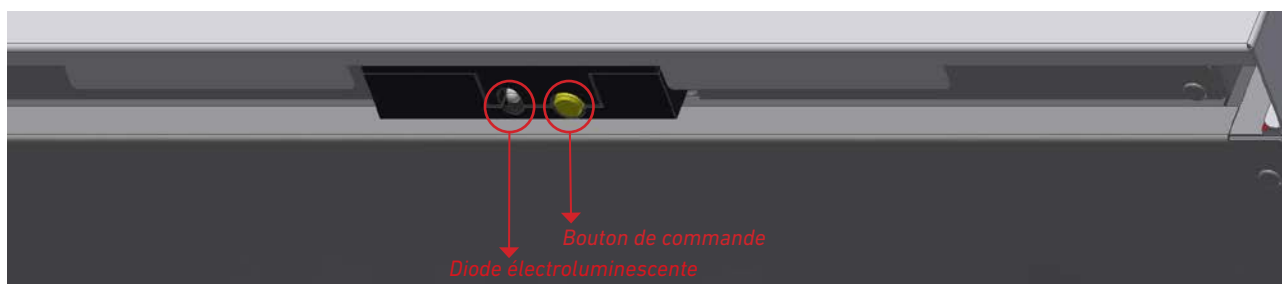


10. Messages d'erreur et d'avertissement

10.1. La diode électroluminescente de l'appareil de ventilation



Les messages d'erreur de l'appareil de ventilation compact s'affichent à l'extrémité inférieure de l'appareil de ventilation au moyen des séquences de clignotement de la diode électroluminescente rouge.



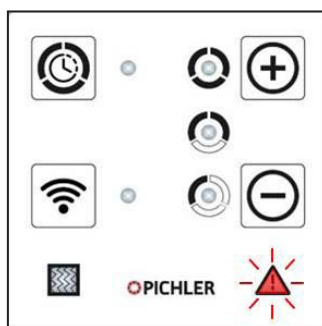
Affichage des messages d'erreur sur l'appareil

La signification des différents codes de clignotement est expliquée plus en détails dans le chapitre 18 « Description des erreurs » (rubrique « Personnel technique »). Contrôlez systématiquement la connexion Internet et branchez/débranchez l'appareil avant de contacter le spécialiste.

10.2. Module de commande MINI



Les messages d'erreur de l'appareil de ventilation compact s'affichent sur le module de commande MINI au moyen des séquences de clignotement de la diode électroluminescente d'erreur rouge.



Message d'erreur sur le module de commande MINI

La signification des différents codes de clignotement est expliquée plus en détails dans le chapitre 18 « Description des erreurs » (rubrique « Personnel technique »). Contrôlez systématiquement la connexion Internet et branchez/débranchez l'appareil avant de contacter le spécialiste.

10.3. APPLI PICHLER

L'appli signale un message de défaut groupé par notification push. Pour l'indication précise de la défaillance, relever la séquence de clignotement sur le module de commande ou l'appareil de ventilation.



11. Maintenance des filtres



À chaque maintenance des filtres, il convient de remplacer la totalité des 3 filtres.

11.1. Message de filtre sur le module de commande MINI

Au terme de la durée de vie des filtres (paramètre d'usine 6 mois), le module de commande signale l'échéance de contrôle des filtres. Cette signalisation est prise en charge par la diode électroluminescente prévue à cet effet (en bas à gauche), qui s'allume alors en jaune et en continu.

11.1.1. Effacement du message de filtre sur le module de commande MINI

Remplacement nécessaire des filtres

Après le remplacement des filtres, il convient de réinitialiser le compteur de filtres.

À cet effet, appuyer pendant 5 secondes simultanément sur les touches [+] et [-]. Après l'actionnement de cette combinaison de touches, le message de filtres s'efface.

Remplacement prématuré des filtres

Si les filtres à air sont remplacés prématurément, le compteur de filtres doit être réinitialisé sans que le message de filtres ne s'affiche.

À cet effet, il convient également d'appuyer pendant 5 secondes simultanément sur les touches [+] et [-].

11.2. Message de filtres sur l'appareil

Au terme de la durée de vie des filtres (paramètre d'usine à 6 mois), l'appareil signale sur la commande l'échéance du remplacement des filtres par le clignotement rouge et vert alternant de la LED correspondante. Pour acquitter le message de filtres, appuyer pendant **5 secondes** sur la touche.

11.3. Message de filtres via l'appli PICHLER

Au terme de la durée de vie des filtres, l'appli affiche un message de filtres par notification push.

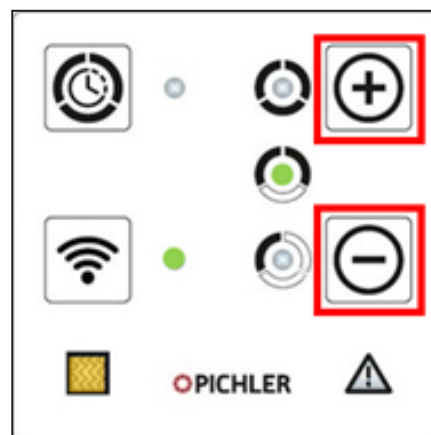
11.4. Remplacement des filtres



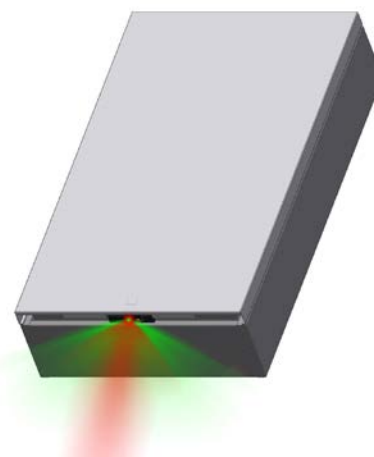
Pour le remplacement des filtres, utiliser exclusivement des filtres de rechange d'origine et correspondant à la classe de qualité de filtres prévue pour l'appareil.



Lors du remplacement des filtres à air, veiller à ce que l'appareil et les éléments de l'installation ne soient pas souillés. Éliminer les filtres à air souillés dans les meilleurs délais et conformément aux réglementations. Les filtres à air usagés peuvent être éliminés avec les ordures ménagères.






Message de filtre sur le module de commande MINI



LED clignotante



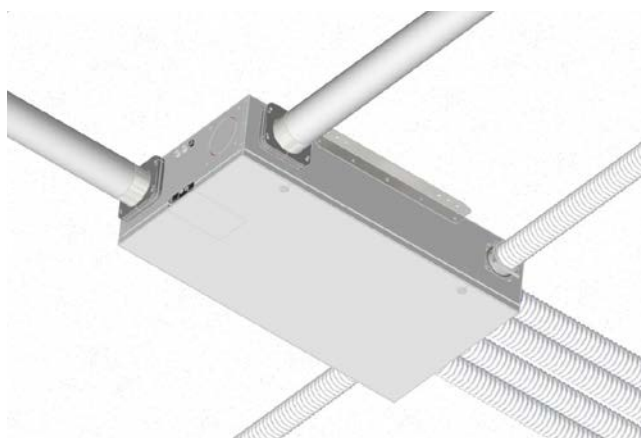
Symbole	Dénomination	Réf. art.
 Pré-filtre ODA (air neuf)	Coarse 70 %	40LG0500006A
 Filtre ETA (air repris)		
 Filtre fin SUP (air fourni)	ePM1 55 %	40LG0500007A



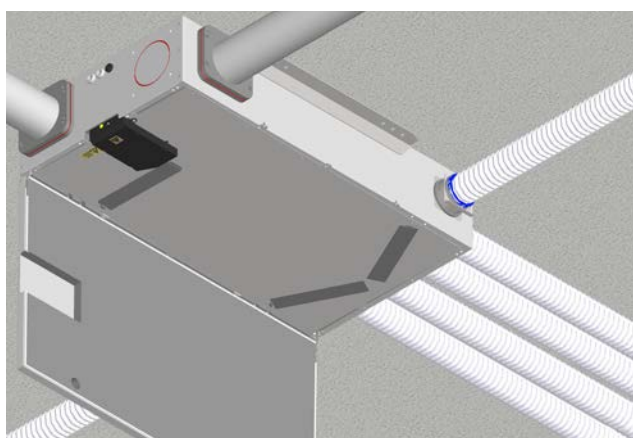
Lors de l'insertion des filtres neufs, veiller au positionnement correct des filtres (sens de circulation d'air).

11.5. Mode opératoire pour le remplacement des filtres

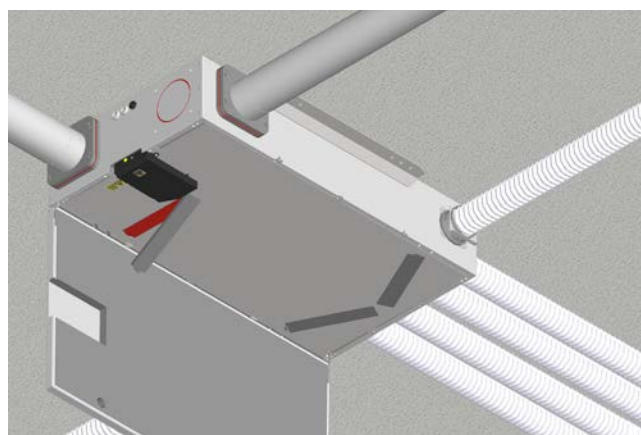
1. Message de filtres sur le module de commande MINI ou l'appli Pichler.
2. Commuter l'appareil en mode veille.
3. Ouvrir les fermetures rotatives.
4. Ouvrir le couvercle pivotant.
5. Retirer les caches de filtres en enfonçant vers l'intérieur les fermetures à ressorts positionnées sur les côtés.
6. Extraire le filtre à air respectif par les languettes de traction. Veiller au sens de circulation d'air!
7. Insérer le filtre neuf et refermer le cache de filtre. Veiller au sens de circulation d'air!
8. Refermer le couvercle pivotant.
9. Acquitter le message de filtre.



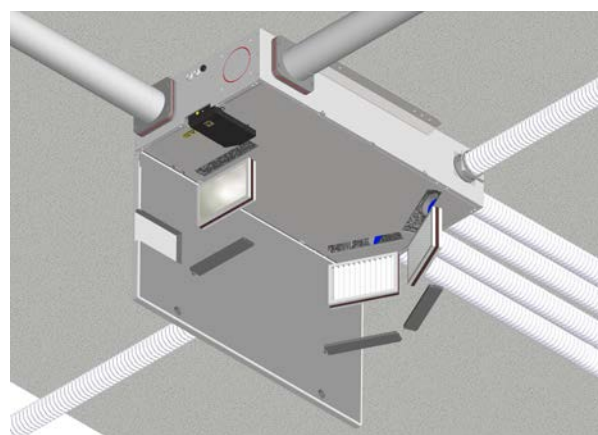
Ouvrir les fermetures rotatives



Ouvrir le couvercle pivotant



Retirer le cache du filtre



Remplacer le filtre à air



PERSONNEL TECHNIQUE – MONTAGE/INSTALLATION

12. Transport, stockage et mise au rebut



Les éventuels dommages liés au transport et/ou une livraison incomplète doivent être signalés par écrit au transporteur/fournisseur dans les plus brefs délais.

12.1. Transport, stockage et emballage

L'appareil de ventilation compact est livré dans un emballage de transport. Les pictogrammes de sécurité figurant sur l'emballage doivent être impérativement observés. Stocker l'appareil dans son emballage et dans des locaux secs adaptés.

Afin de prévenir les éventuels dommages de transport, l'appareil de ventilation compact LG 100 doit être manipulé avec précaution et sécurisé correctement pendant le transport. L'appareil ne doit pas être endommagé, incliné ou renversé. L'appareil ne doit pas subir de chocs ou de coups durant le transport. Les réglementations en matière de sécurité et de prévention d'accident en vigueur doivent être respectées lors du transport. Lors du transport manuel, tenir compte des efforts de levage et de transport acceptables pour un humain.

12.2. Mise au rebut

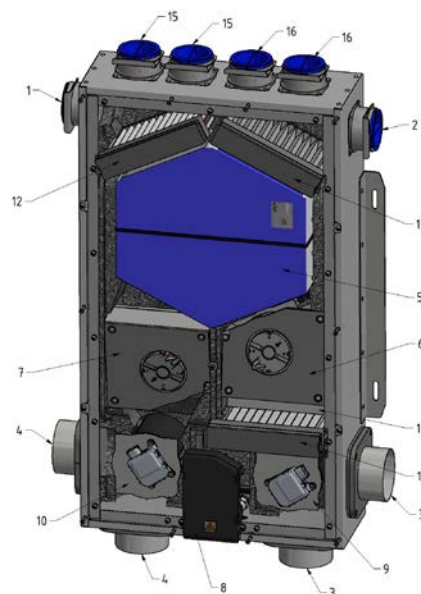
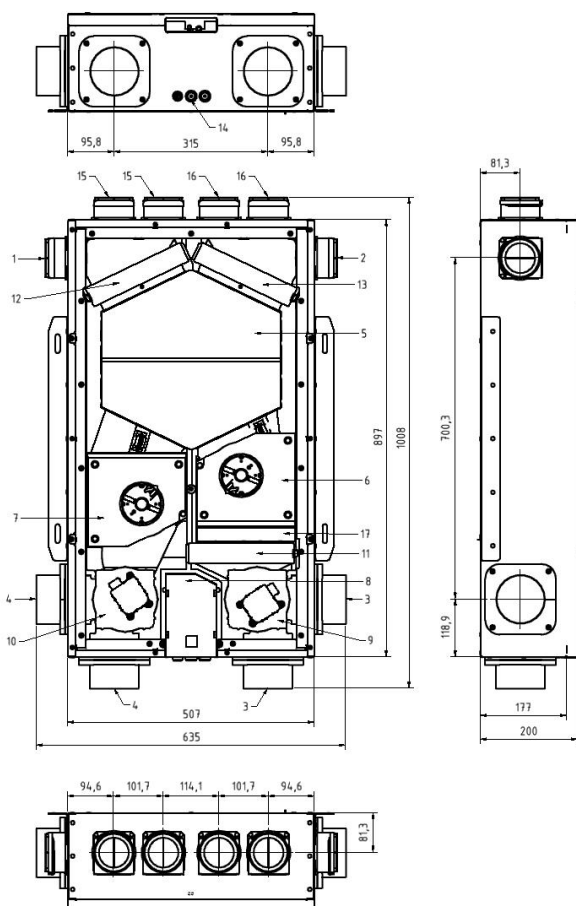


Les matériels d'emballage doivent être mis au rebut selon les dispositions locales en vigueur. Les palettes en bois ou les cartons par ex. doivent être recyclés.

Les appareils usagés doivent être démontés par une entreprise spécialisée et éliminés via des points de collecte adaptés, conformément à la réglementation relative aux appareils électriques et électroniques usagés (réglementation EAG), qui prévoit l'implémentation du droit communautaire et des directives 202/95/CE (RoHS) et 2002/96/CE (Directive WEEE).

13. Données techniques

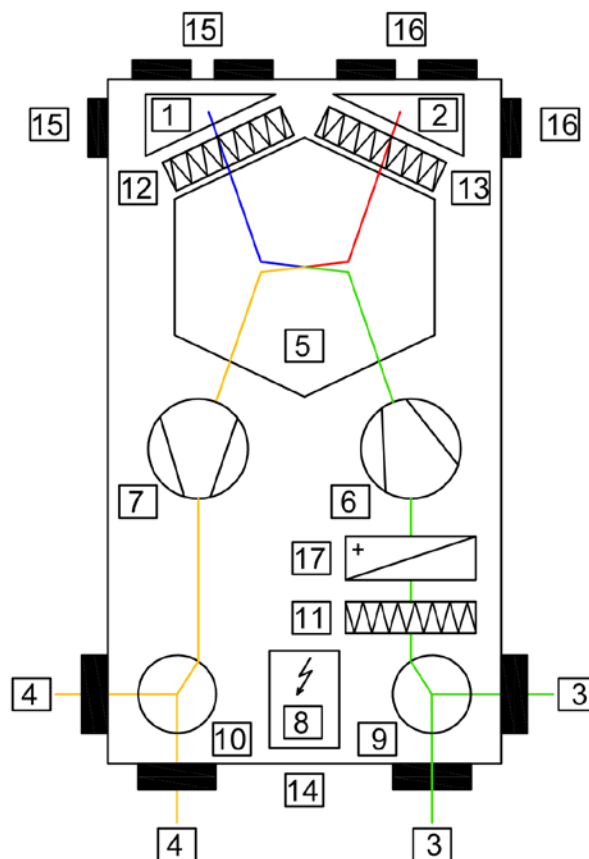
13.1. Structure et dimensions de l'appareil



- 1 Air fourni
- 2 Air repris
- 3 Air neuf (100 mm)
- 4 Air rejeté (100 mm)
- 5 Échangeur enthalpique
- 6 Ventilateur d'air neuf
- 7 Ventilateur d'air rejeté
- 8 Commande
- 9 Volet d'air neuf
- 10 Volet d'air rejeté
- 11 Filtre à air neuf ISO Coarse 70 %
- 12 Filtre à air fourni ePM1 55 %
- 13 Filtre à air repris ISO Coarse 70 %
- 14 Traversée de câbles
- 15 Air fourni pour plusieurs pièces (Komflex 75)
- 16 Air repris pour plusieurs pièces (Komflex 75)
- 17 Batterie de préchauffage



13.2. Schéma du système



1. Air fourni (SUP)	L'air fourni est l'air acheminé vers la pièce.
2. Air repris (ETA)	L'air repris est l'air évacué de la pièce.
3. Air neuf (ODA)	L'air neuf est l'air aspiré depuis l'extérieur.
4. Air rejeté (EHA)	L'air rejeté est l'air rejeté vers l'extérieur.
5. Échangeur enthalpique	Il sert à la transmission de la chaleur et à la récupération de l'humidité de l'air plus chaud vers l'air plus frais.
6. Ventilateur d'air neuf	Il assure le débit d'air volumique nécessaire de l'air fourni.
7. Ventilateur d'air rejeté	Il assure le débit d'air volumique nécessaire de l'air repris.
8. Commande	Les capteurs COV/eCO2 intégrés à l'appareil de ventilation servent à réguler ce dernier en fonction des besoins. L'appareil de ventilation peut être commandé au choix par le bouton-poussoir sur l'appareil, l'appli Pichler ou le module de commande « MINI ».
9. Volet d'air neuf	Il obture le raccord d'air neuf de l'appareil lorsque ce dernier est désactivé.
10. Volet d'air rejeté	Il obture le raccord d'air rejeté de l'appareil lorsque ce dernier est désactivé.
11. Filtre d'air neuf ISO Coarse 70 %	Il sert à préfiltrer l'air neuf et à protéger l'intérieur de l'appareil. Du reste, il permet de prolonger les intervalles de remplacement de filtre du filtre d'air fourni.
12. Filtre d'air fourni ISO ePM1 55 %	Il sert à filtrer les poussières fines présentes dans l'air fourni.
13. Filtre d'air repris ISO Coarse 70 %	Il sert à filtrer les pollutions grossières présentes dans l'air repris, afin de protéger l'intérieur de l'appareil contre les salissures.
14. Traversée de câbles	Câble d'alimentation électrique
15. Raccords d'air fourni pour plusieurs pièces	Ils servent à raccorder le système KOMFLEX pour la ventilation de plusieurs pièces.
16. Raccords d'air repris pour plusieurs pièces	Ils servent à raccorder le système KOMFLEX pour l'évacuation d'air depuis plusieurs pièces.
17. Batterie de préchauffage électrique	Elle sert à protéger l'échangeur thermique de la formation de condensat et de givre lorsque la température extérieure est très froide. La batterie de préchauffage électrique optionnelle préchauffe l'air neuf en fonction de la température d'air neuf et d'air rejeté.



13.3. Dispositifs de sécurité



Afin de garantir un fonctionnement sans danger, les dispositifs de sécurité et le cache ne doivent pas être désactivés, shuntés ou démontés.

Si l'installation de ventilation présente des défaillances ou des dommages impliquant des risques pour les personnes ou les biens matériels, l'installation doit être mise hors service immédiatement ou sécurisée pour empêcher tout réenclenchement. Empêcher toute utilisation de l'appareil jusqu'à sa remise en état intégrale! La remise en état ne doit être réalisée que par une entreprise spécialisée.

13.4. Données de l'appareil

Type d'appareil	LG 100 DE – pour plafond
Application	Application pour plusieurs pièces
Réf. art. de l'appareil de ventilation	08LG100DEF
Réf. art. de l'appareil de ventilation avec batterie de préchauffage	08LG100DEFV
Données de l'appareil	
Niveaux de ventilation	1 - 2 - 3 - Automatique
Niveau 1 – ventilation de base	25
Niveau 2 – ventilation normale	56
Niveau 3 – ventilation intensive	80
Automatique (en fonction des besoins)	25 - 80
Classe d'efficacité énergétique	A
Caractéristiques	
Fonction de constante de débit volumique	oui
Régulation de l'humidité	oui
Régulation de la qualité d'air (COV, eCO2)	oui
Volet d'obturation mécanique pour l'air neuf et rejeté	oui
Courbes caractéristiques selon EN13141-7:2011 ¹⁾	
Coefficient thermique	80,4 %
Rapport thermique de l'air fourni	64,3 %
Puissance d'entrée spécifique PES	0,36 Wh/m ³
Classification filtre à air selon EN ISO 16890	
Filtre ODA (air neuf - préfiltre)	ISO Coarse 70 %
Filtre SUP (air fourni - filtre fin)	ISO ePM1 55 %
Filtre ETA (air repris)	ISO Coarse 70 %
Conditions de service	
Température de service admissible (air neuf) avec/sans batterie de préchauffage	-15 °C / -5 °C
Vidange de condensat	Non nécessaire ²⁾
Électrique	
Raccordement électrique	230V / 1 ~ / 50 Hz / 13 A
Puissance absorbée par l'appareil de ventilation	8 - 40 W
Puissance absorbée par la batterie de préchauffage	280 W
Matériaux et éléments	
Partie intérieure	PPE et tôles d'acier galvanisées
Face design	Tôle d'acier galvanisée
Échangeur de chaleur	Échangeur thermique enthalpique à contrecourant avec membrane polymère
Ventilateurs	Ventilateurs radiaux CE



Raccords d'air	
Air neuf / air rejeté	100 mm
Air fourni pour plusieurs pièces	3 x KOMFLEX 75
Air repris pour plusieurs pièces	3 x KOMFLEX 75
Dimensions et poids	
Dimensions de l'appareil l x h x p (sans raccords)	587 x 937 x 203 mm
Poids	25 kg
Certifications	
Certifié TÜV	oui
Homologation par les services d'urbanisme (DIBt)	Z-51.3-490

¹⁾ à 70 % du débit volumique max., correspond au niveau de ventilation 2

²⁾ lors d'une utilisation conforme en tant qu'appareil de ventilation de locaux d'habitation, aucun condensat ne peut se former

13.5. Caractéristiques acoustiques

Appareil de plafond LG 100 DE		Débit volumique [m ³ /h]			
		42	56	70	80
Boîtier	Niveau de puissance acoustique L _{WA} dB(A)	31	37	41	45
Raccord d'air neuf	Niveau de puissance acoustique L _{WA} dB(A)	50	55	58	61
Raccord d'air rejeté	Niveau de puissance acoustique L _{WA} dB(A)	51	56	63	67
Raccord d'air fourni	Niveau de puissance acoustique L _{WA} dB(A)	39	44	48	51
Raccord d'air repris	Niveau de puissance acoustique L _{WA} dB(A)	39	44	50	53

14. Régulation

14.1. Protection antigel avec batterie de préchauffage

En option, l'appareil de ventilation LG 100 est disponible avec une batterie de préchauffage PTC électrique intégrée. Si la batterie de préchauffage est activée, l'air neuf froid est préchauffé par l'élément chauffant PTC électrique. Lors de ce mode de fonctionnement, un bilan de débit volumique d'air équilibré est assuré entre l'air fourni et l'air repris.

- Lorsque la température de l'air neuf est très basse, lorsqu'une température d'air rejeté définie n'est pas atteinte et lorsqu'une différence de température définie entre l'air repris et l'air fourni est dépassée, la batterie de préchauffage est enclenchée et reste activée pour une durée de fonctionnement minimale.
- Lorsque la température d'air rejeté dépasse la valeur définie, la batterie de préchauffage est désactivée au terme de la durée de fonctionnement minimale.
- Lorsque l'appareil est désactivé alors que la batterie de préchauffage était activée, les ventilateurs tournent encore un certain temps sur leur erre.

14.2. Protection contre l'humidité

Pour empêcher la formation de condensat, l'appareil de ventilation enclenche le niveau de ventilation 3 par rapport à une humidité d'air rejeté définie. Si l'humidité d'air rejeté continue néanmoins à augmenter, le débit volumique d'air fourni est réduit légèrement et l'appareil fonctionne en déséquilibre, afin d'assurer une évacuation fiable de l'humidité. Dans ce cas, l'appareil de ventilation alimente moins d'air fourni vers les pièces qu'il n'en évacue via l'air repris. La légère dépression dans la pièce est compensée par l'air admis par les défauts d'étanchéité du bâtiment (par ex. la porte d'entrée).

Remarque : Si la fonction de déséquilibre devait ne pas être souhaitée ou non autorisée (par ex. en présence d'une chaudière murale à gaz), elle doit être désactivée lors de la mise en service par les techniciens qualifiés.

L'appareil de ventilation ne recommute vers le niveau de ventilation inférieur que lorsque l'humidité de l'air rejeté chute de nouveau sous la valeur définie.

Si malgré cette fonction de sécurité, l'humidité de l'air rejeté reste très élevée, l'appareil de ventilation commute en mode veille après env. 30 minutes. Après environ une heure en mode veille, l'appareil de ventilation redémarre automatiquement et la fonction de sécurité est réactivée.



14.3. Protection antigel sans batterie de préchauffage

Sur les appareils de ventilation sans batterie de préchauffage, l'échangeur thermique peut geler lorsque les températures extérieures sont très basses. Comme l'appareil de ventilation ne possède pas de raccord de condensat, il convient d'éviter impérativement toute condensation. De ce fait, l'appareil de ventilation est coupé automatiquement pendant environ une heure pour des raisons de sécurité lorsque les températures extérieures sont inférieures à $-5\text{ }^{\circ}\text{C}$, et les volets mécaniques des orifices d'air neuf et rejeté sont obturés automatiquement. Ensuite, l'appareil de ventilation redémarre automatiquement.

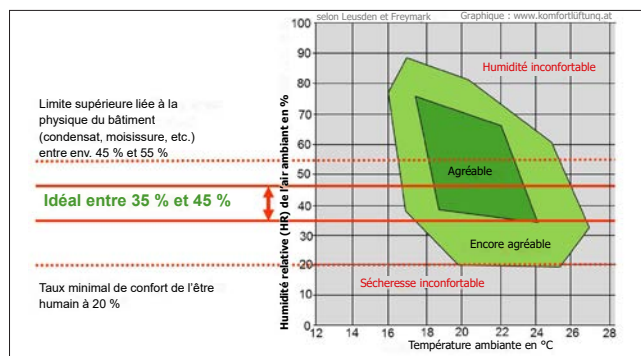
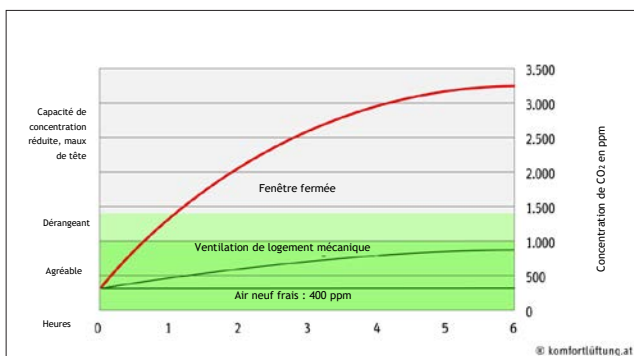


Attention! Cette fonction de sécurité interrompt la ventilation lorsque les températures extérieures sont froides.

14.4. Régulation COV/eCO2

La qualité de l'air ambiant est mesurée par des capteurs de COV et d'eCO2 afin de réguler le débit d'air volumique en fonction des besoins. En mode automatique, l'appareil de ventilation régule le débit d'air volumique en fonction des besoins, c'est-à-dire par rapport à la qualité de l'air (COV) et/ou de la valeur d'eCO2. Plus la valeur est élevée, plus le débit d'air volumique est important. Un air ambiant acceptable doit présenter une valeur de CO2 maximale d'env. 1 000 ppm et une classe de qualité d'air de 1 à 2.

Qualité d'air ambiant / IAQ Rating	Valeur de référence / Reference Level	TVOC (mg/m ³)	Classe de qualité d'air / Air Quality
< 2,0	Classe 1 / Level 1	< 0,3	Très bon / very good
2,0 à 2,99	Classe 2 / Level 2	0,3 à 1,0	Bon / good
3,0 à 3,99	Classe 3 / Level 3	1,0 à 3,0	Moyen / medium
4,0 à 4,99	Classe 4 / Level 4	3,0 à 10	Faible / poor
5,0	Classe 5 / Level 5	> 10	Mauvais / bad



14.5. Régulation de la qualité d'air neuf

Si l'appareil de ventilation est configuré de série d'un capteur COV/eCO2 (optionnel) dans le circuit d'air neuf, la fonction peut être activée au moyen de l'appli. Si la qualité de l'air neuf (taux de COV) est inférieure à la classe 4 pendant un certain temps, l'appareil de ventilation commute en mode veille. Après environ une heure en mode veille, l'appareil de ventilation redémarre automatiquement.



15. Montage

15.1. Opérations de préparation

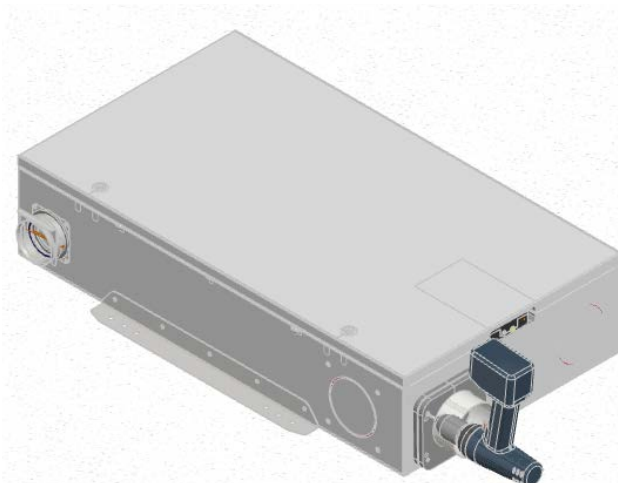
15.1.1. Montage des raccords d'air neuf et d'air rejeté

Deux positions sont disponibles pour le montage des raccords d'air neuf et d'air rejeté : soit avec une sortie droite, soit avec une sortie coudée à 90°. Pour monter le raccord, il convient de découper d'abord les orifices le long du marquage, puis de retirer la tôle avec l'isolation.

Monter ensuite le raccord sur l'orifice préparé et le fixer à l'aide des quatre vis fournies.



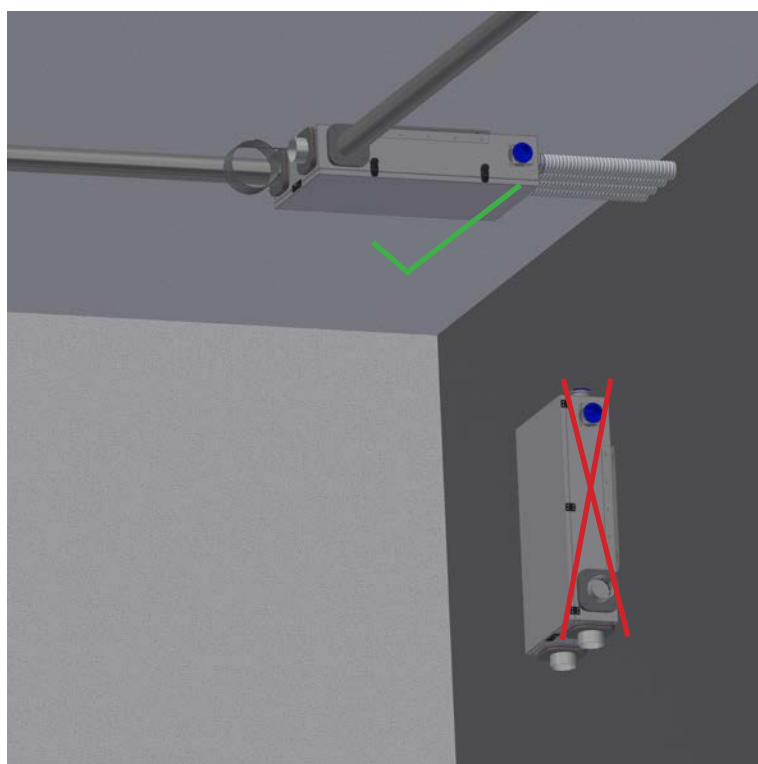
Découpe des orifices



Raccord monté

15.2. Montage de l'appareil

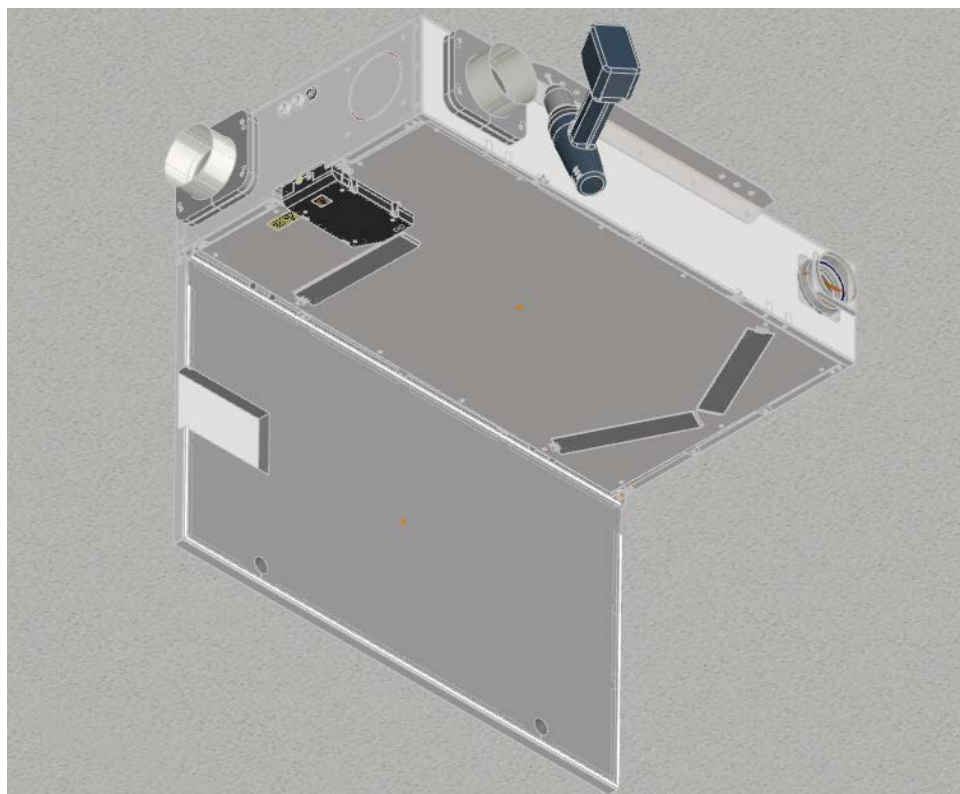
L'appareil est destiné essentiellement à un montage au plafond! Tout autre type de montage devrait être clarifié avec le fabricant.



Tenir compte de l'orientation de l'appareil



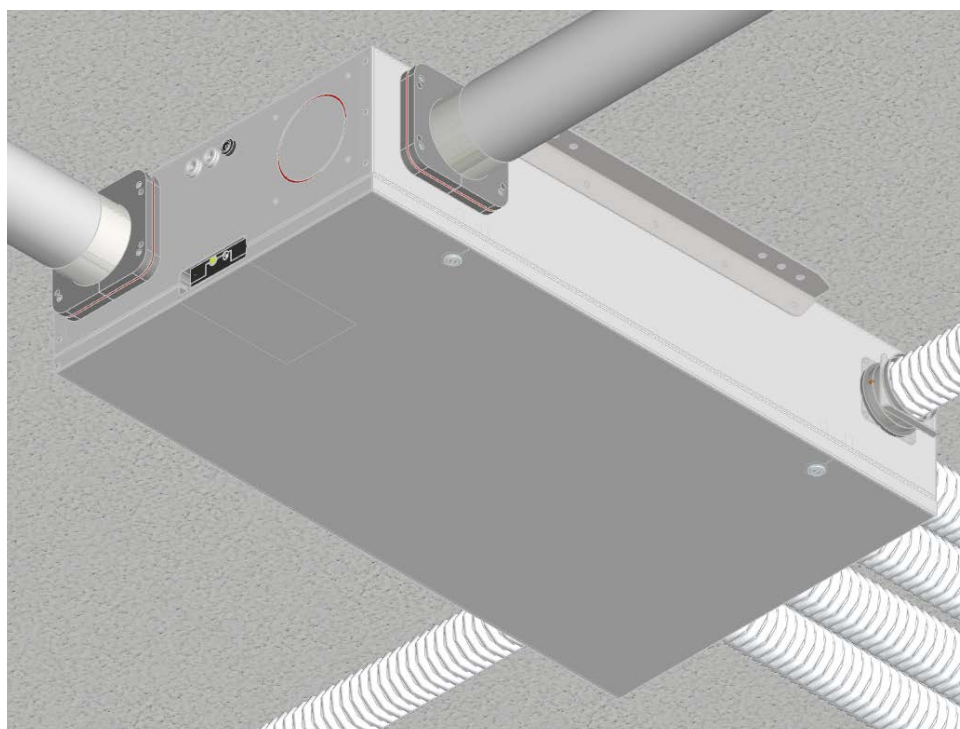
Dès que les raccords ont été montés aux positions souhaitées, l'appareil peut être fixé au plafond. À cet effet, l'appareil est positionné contre le plafond, puis fixé par les étriers de montage à droite et à gauche à l'aide de vis et de rondelles.



Montage de l'appareil au plafond

15.3. Gaines

Après avoir monté l'appareil au plafond, il convient de poser les gaines d'air nécessaires. Pour l'air fourni et l'air repris, trois gaines KOMFLEX peuvent être raccordées respectivement.



Exemple de gaines



15.4. Raccordement électrique



Les opérations de raccordement électrique, ainsi que les interventions réalisées sur les parties électriques de l'appareil doivent être effectués uniquement par des électriciens autorisés.

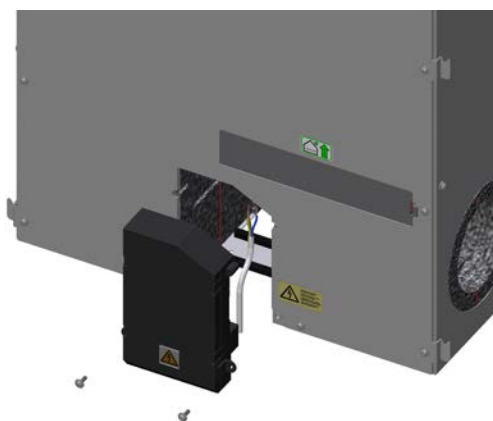


Avant toute intervention sur la carte électronique de commande, l'appareil doit être isolé du secteur sur tous les pôles et sécurisé pour empêcher tout réenclenchement.



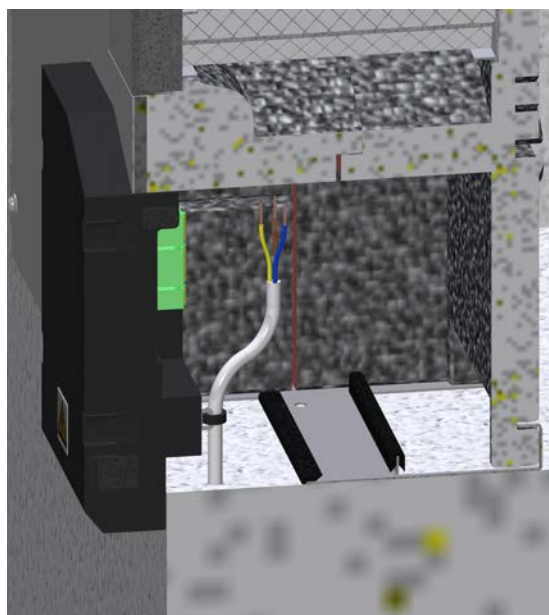
L'appareil de ventilation pour espace habitable LG 100 peut être uniquement monté sur une installation électrique fixe avec un dispositif de séparation pour séparation complète conformément aux conditions de la catégorie de sur-tension III selon les réglementations d'installation et, exploité en conséquence.

Afin de pouvoir réaliser les opérations de branchement électrique, il convient de démonter préalablement le boîtier de commande.

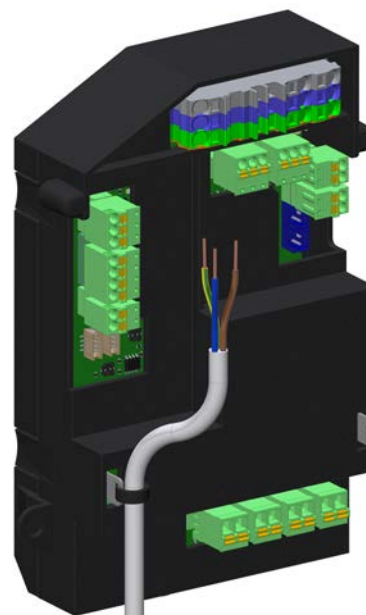


Démontage du boîtier de commande

La décharge de traction du câble d'alimentation doit être réalisée au moyen d'un collier à câble fixé sur le boîtier de commande.



Démonter le boîtier de commande



Blocage du câble d'alimentation avec un collier à câble



En option, l'appareil de ventilation peut être commandé à l'aide du module de commande MINI ou via Modbus RTU (connexion GTB). Une entrée numérique est disponible en tant que « Arrêt externe » (contact : ouverture ou fermeture) ou en « Niveau de ventilation externe 3 » (contact à fermeture), selon la configuration. Par défaut, l'entrée numérique est configurée sur « Niveau de ventilation externe 3 ».

Module de commande Mini (option)

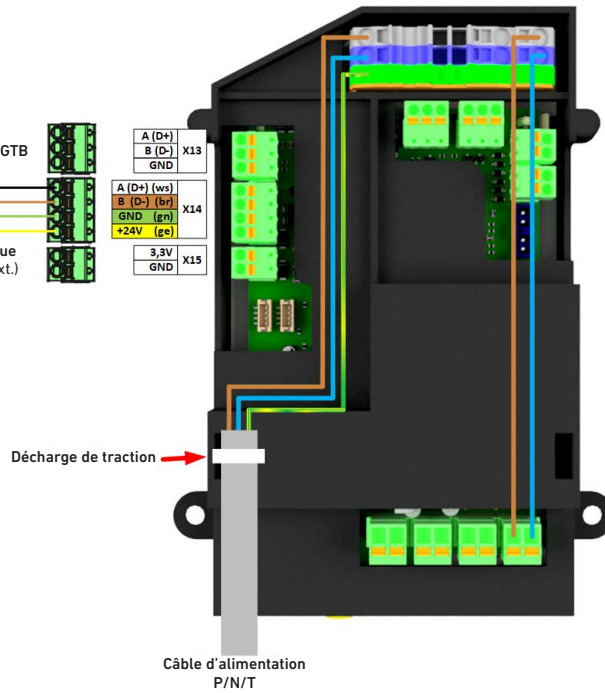
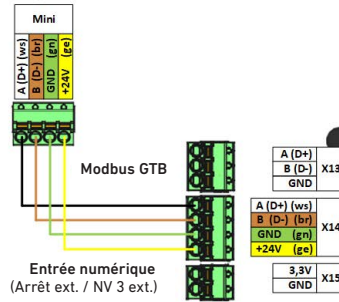


Schéma électrique



Après le câblage, remonter le boîtier de commande.



PERSONNEL TECHNIQUE – MISE EN SERVICE

16. Entretien et maintenance

16.1. Consignes de sécurité



Lors des opérations de nettoyage ou de maintenance sur l'appareil de ventilation, toujours débrancher la fiche secteur ou isoler l'appareil du secteur sur tous les pôles!

Les autres éléments d'installation et de système en place doivent faire l'objet d'une maintenance et d'un nettoyage conforme aux réglementations et notices. Lors de l'ouverture de la tôle d'étanchéité ou des caches éventuels, il convient de procéder avec précaution et en tenant compte des exigences de sécurité et des risques. Utiliser si possible un aspirateur pour éliminer les salissures et la poussière. Un nettoyage forcé ou à l'air comprimé peut endommager les éléments et les surfaces de l'appareil. Ne pas utiliser de détergents agressifs ou solvantés. Les parties électriques ne doivent pas entrer en contact avec de l'humidité ou de l'eau. Les « consignes de sécurité » du chapitre 5 et notamment le point relatif aux raccordements électriques doivent être pris en compte lors de toutes les interventions électriques.

16.2. Procédures de maintenance

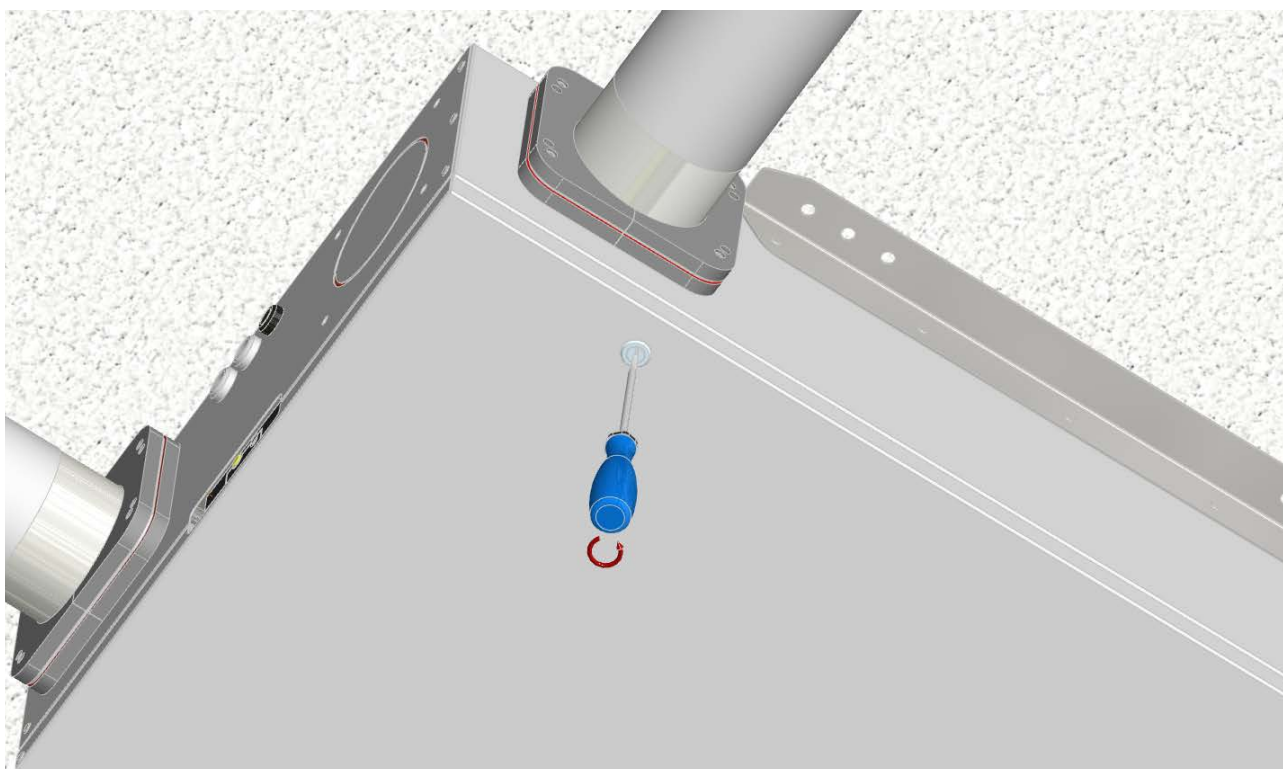


Seuls des techniciens qualifiés sont habilités à réaliser les opérations décrites ci-dessous sur l'appareil de ventilation. Si des défaillances sont constatées dans le cadre des opérations de maintenance, elles doivent être éliminées dans les meilleurs délais pour assurer le fonctionnement fiable de l'installation. Utiliser exclusivement des pièces détachées d'origine pour les remplacements et les réparations.

16.3. Échangeur enthalpique

En fonction du degré de colmatage de l'échangeur enthalpique, nous recommandons de procéder au minimum à un nettoyage par an. Pour la maintenance, ce dispositif doit être extrait de l'appareil avec précaution. Le nettoyage est effectué par un rinçage à l'eau chaude (max. 50 °C). Ne jamais injecter d'air comprimé dans l'échangeur. Cela pourrait l'endommager!

1. Retirer la tôle d'étanchéité :

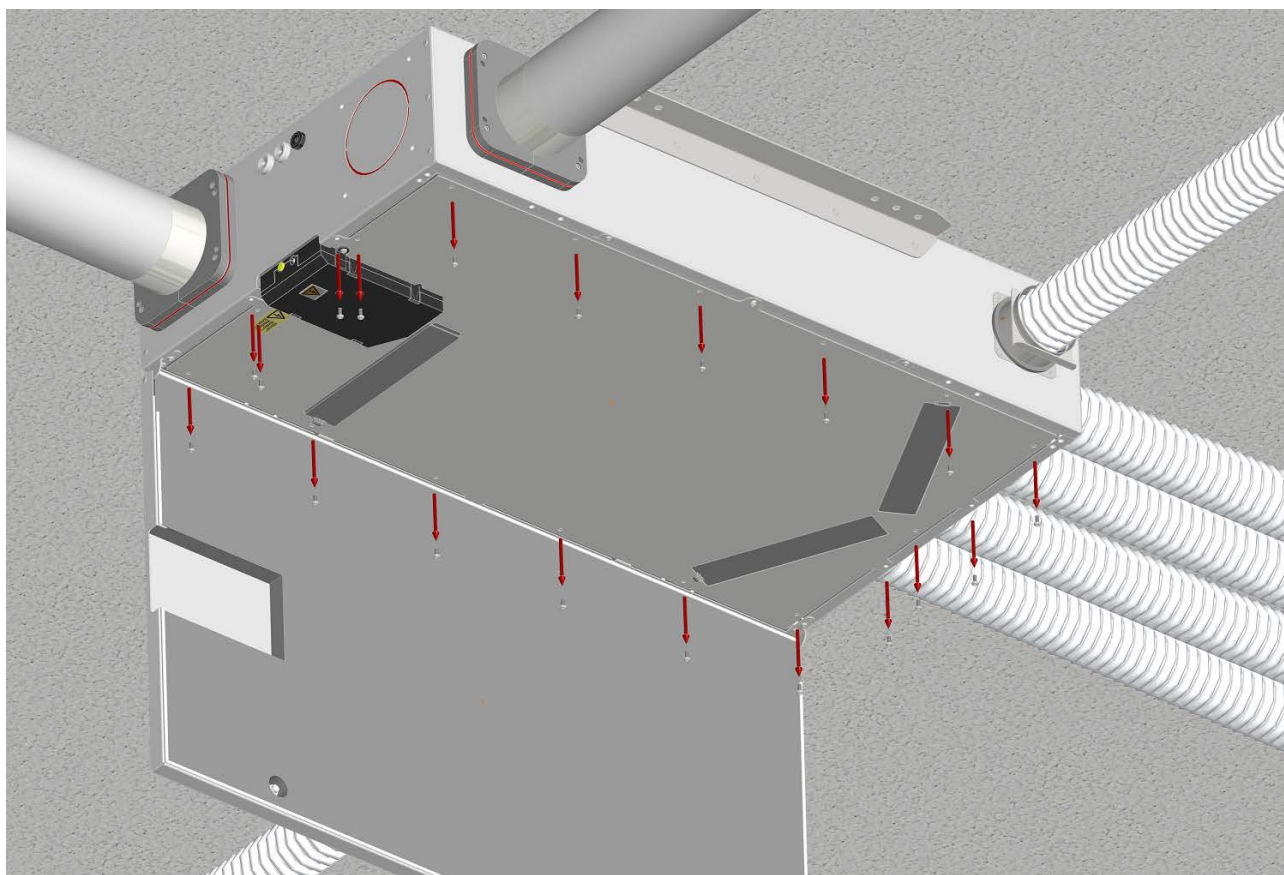


Ouvrir les fermetures rotatives, puis le couvercle pivotant



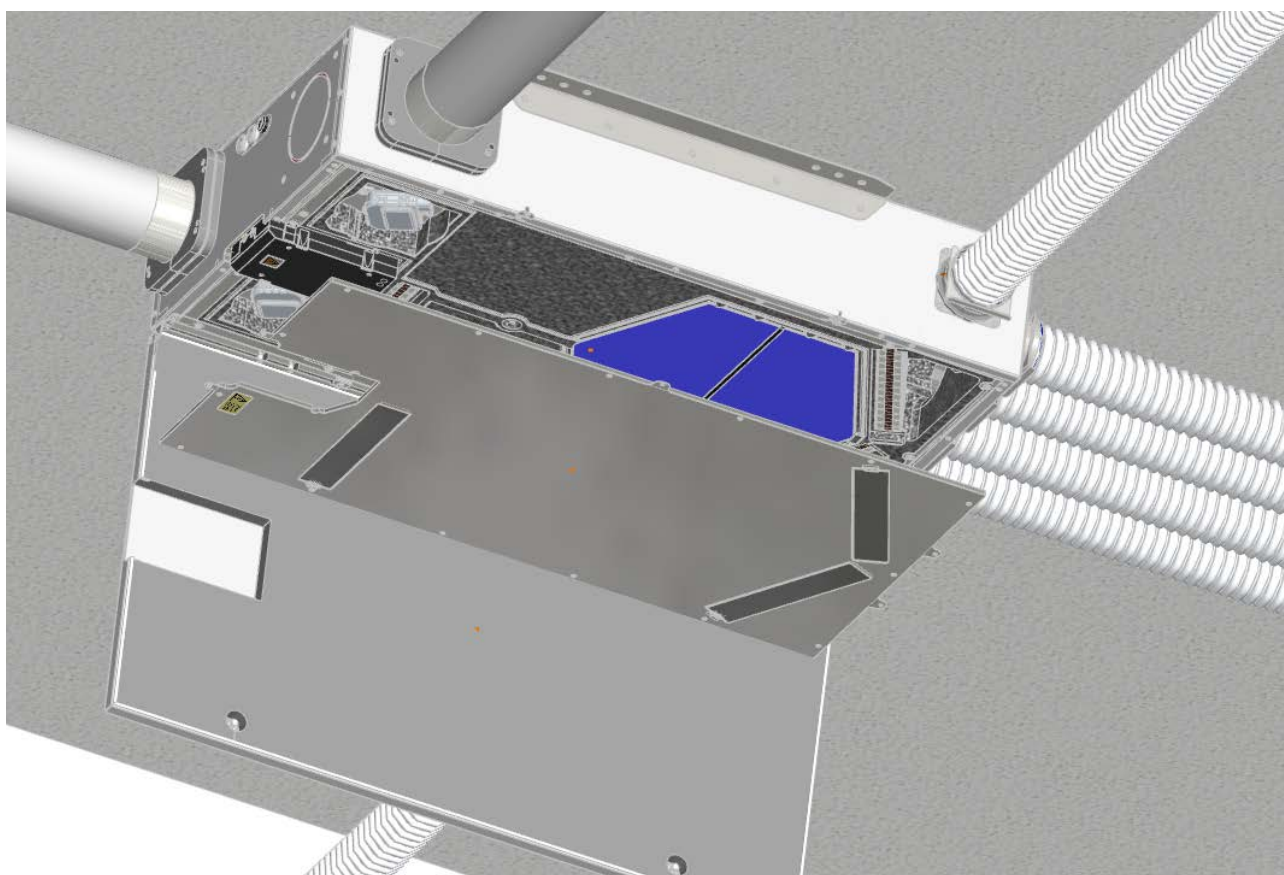
GÉNÉRALITÉS

UTILISATEUR



Dévisser les vis de la tôle d'étanchéité

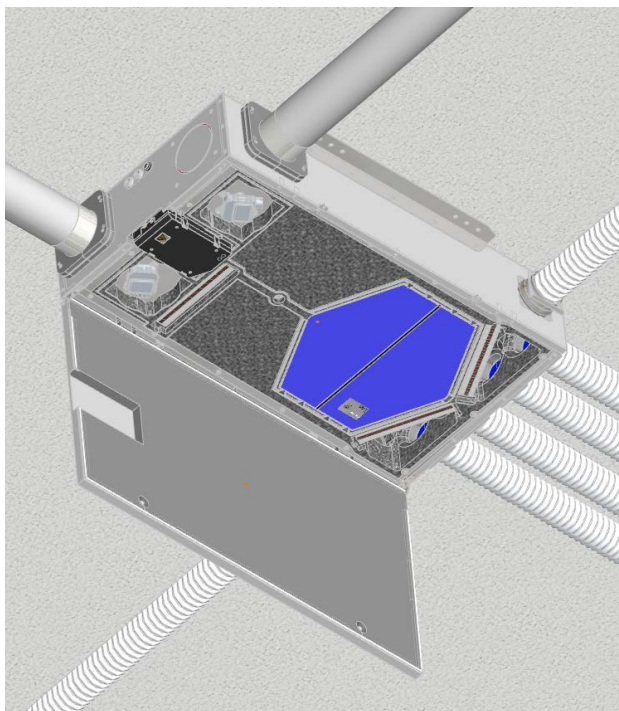
SPÉCIALISTE



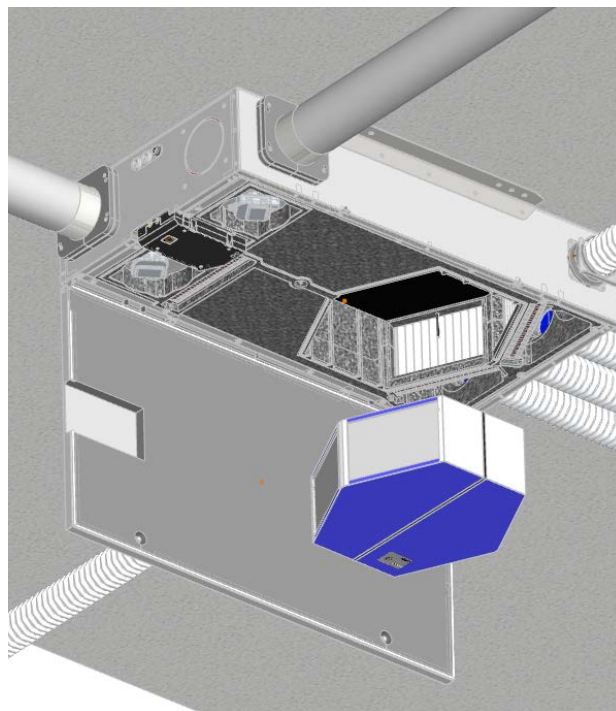
Retirer la tôle d'étanchéité



2. Extraire l'échangeur thermique :



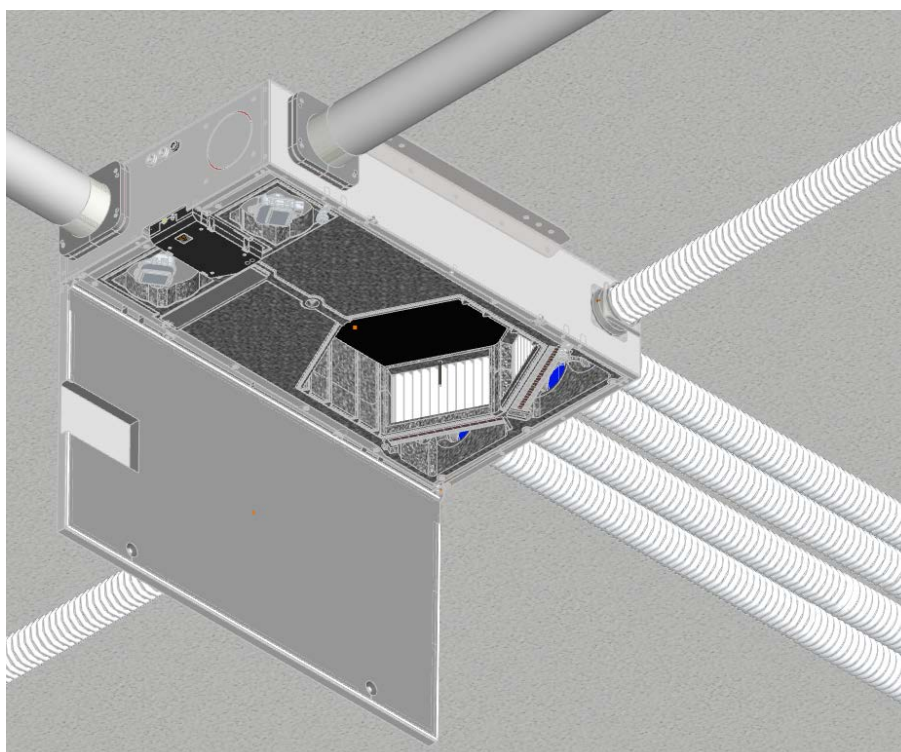
Appareil de plafond sans tôle d'étanchéité



Extraire l'échangeur thermique

16.4. Boîtier de l'appareil – nettoyage intérieur

En fonction du degré de colmatage, nous recommandons de procéder au minimum à un nettoyage par an. Lors du nettoyage, veiller à une manipulation soigneuse de la surface de l'appareil. L'application d'une force excessive lors du nettoyage peut endommager les surfaces! Pour éliminer les poussières, utiliser de préférence un chiffon ou un aspirateur. Les éléments électriques ne doivent pas entrer en contact avec de l'humidité ou de l'eau. Veiller notamment à éviter toute détérioration éventuelle des capteurs intégrés et des câbles et éléments électroniques.



Nettoyage de l'appareil



16.5. Tableau de maintenance

Ce tableau doit être complété une fois les interventions réalisées sur l'installation afin de documenter les travaux de maintenance :

Installation mise en service par :			Date
N°	Travaux de maintenance (p. ex. remplacement de filtre)	Réalisé par (signature)	Date
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			



11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			

GÉNÉRALISTES

UTILISATEUR

SPÉCIALISTE



17. Mise en service



Le système de ventilation complet doit être installé, raccordé et opérationnel avant la mise en service de l'appareil de ventilation. La mise en service ou le paramétrage sûrs de l'installation ne sont possibles que lorsque l'installation est entièrement montée. Les paramétrages d'usine du module de commande ne doivent être modifiés que par l'entreprise spécialisée. Les erreurs de réglage peuvent occasionner des dysfonctionnements de l'appareil.

Niveau de ventilation	Mode de fonctionnement	Dénomination	Paramètres d'usine – Application pour une pièce	Paramètres d'usine – Application pour plusieurs pièces
0	Mode veille	En mode veille, les volets sont fermés et le bâtiment n'est pas ventilé	Aucun débit volumique	Aucun débit volumique
1	Ventilation réduite	Fonctionnement à débit volumique réduit pour assurer la ventilation minimale du bâtiment	25 m ³ /h	25 m ³ /h
2	Ventilation normale	Fonctionnement au débit volumique de dimensionnement pour assurer la ventilation normale du bâtiment	42 m ³ /h	56 m ³ /h
3	Ventilation intensive	Fonctionnement à débit volumique accru, ventilation intensive avec une ventilation brève et performante du bâtiment	60 m ³ /h	80 m ³ /h
4	Automatique	Fonctionnement avec une régulation en fonction des besoins, pilotée par les capteurs COV	25 - 60 m ³ /h	25 - 80 m ³ /h

17.1. Questions fondamentales concernant la mise en service

- L'ensemble des gaines d'air et éléments intégrés sont-ils montés et hermétiques ?
- Tous les éléments du système sont-ils montés et raccordés sur le plan électrique ?
- Le câblage électrique est-il installé et le module de commande monté ?
- Le module de commande est-il correctement monté sur le plan électrique ?

17.2. Réglage des paramètres système

- Contrôler les éléments système, le cas échéant corriger les réglages.
- Régler les paramètres système, par ex. adapter le débit volumique / niveau de ventilation.
- Configurer correctement les extensions du système.



18. Description des défaillances

18.1. Description des défaillances sur le module de commande MINI

Les tableaux ci-dessous contiennent les descriptions des défaillances correspondant aux séquences de clignotement respectives. Le logiciel de maintenance (réservé aux techniciens qualifiés) permet une localisation précise des défaillances.

Séquence	Défaillance
La LED d'erreur clignote 1 x	Z04, Z05 (défaillance de ventilateur)
La LED d'erreur clignote 2 x	Z06 - Z13 (défaillance des capteurs combinés)
La LED d'erreur clignote 3 x	Z14, Z15 (défaillance de sonde)
La LED d'erreur clignote 4 x	Z17, Z18 (défaillance de volets)
La LED d'erreur clignote 5 x	Z02, Z03 (erreur de transmission de données)
La LED d'erreur clignote 6 x	Z19, Z20, Z21 (risque de gel)
La LED d'erreur clignote 7 x	Z01 (connexion Internet impossible)
Filtre LED est allumée	Z16 (message de filtre)

Défaillance	Description
Z01	Connexion Internet impossible
Z02	Communication capteur combiné 1
Z03	Communication capteur combiné 2
Z04	Ventilateur d'air rejeté bloqué (surveillance de régime)
Z05	Ventilateur d'air neuf bloqué (surveillance de régime)
Z06	Capteur combiné 1 : T1 – air neuf
Z07	Capteur combiné 1 : Débit volumique – air neuf
Z08	Capteur combiné 1 : humidité relative – air neuf
Z09	Capteur combiné 1 : Capteur COV/CO2 – air neuf
Z10	Capteur combiné 2 : T2 – air rejeté
Z11	Capteur combiné 2 : Débit volumique – air rejeté
Z12	Capteur combiné 2 : humidité relative – air rejeté
Z13	Capteur combiné 2 : Capteur COV/CO2 – air rejeté
Z14	T3 – air repris
Z15	T4 – air fourni
Z16	Remplacer les filtres à air
Z17	Volet d'air neuf (surveillance de flux)
Z18	Volet d'air rejeté (surveillance de flux)
Z19	Absence de puissance du registre de préchauffage
Z20	Risque de gel
Z21	Risque de condensation



18.2. Description des défaillances de l'appareil

Les tableaux ci-dessous contiennent les descriptions des défaillances correspondant aux séquences de clignotement respectives. Le logiciel de maintenance (réservé aux techniciens qualifiés) permet une localisation précise des défaillances.

Séquence	Défaillance
La LED rouge clignote 1 x	Z04, Z05 (ventilateurs)
La LED rouge clignote 2 x	Z06 - Z013 (valeurs invalides des capteurs combinés)
La LED rouge clignote 3 x	Z14, Z15 (sonde de température)
La LED rouge clignote 4 x	Z17, Z18 (défaillance de volets)
La LED rouge clignote 5 x	Z02, Z03 (communication des capteurs combinés)
La LED rouge clignote 6 x	Z19, Z20, Z21 (risque de gel ou de condensation)
La LED rouge clignote 7 x	Z01 (absence de connexion Internet)
Les LED rouge et verte clignent en alternant	Z16 (message de filtre)

Défaillance	Description
Z01	Connexion Internet impossible
Z02	Communication capteur combiné 1
Z03	Communication capteur combiné 2
Z04	Ventilateur d'air rejeté bloqué (surveillance de régime)
Z05	Ventilateur d'air neuf bloqué (surveillance de régime)
Z06	Capteur combiné 1 : T1 – air neuf
Z07	Capteur combiné 1 : Débit volumique – air neuf
Z08	Capteur combiné 1 : humidité relative – air neuf
Z09	Capteur combiné 1 : Capteur COV/CO2 – air neuf
Z10	Capteur combiné 2 : T2 – air rejeté
Z11	Capteur combiné 2 : Débit volumique – air rejeté
Z12	Capteur combiné 2 : humidité relative – air rejeté
Z13	Capteur combiné 2 : Capteur COV/CO2 – air rejeté
Z14	T3 – air repris
Z15	T4 – air fourni
Z16	Remplacer les filtres à air
Z17	Volet d'air neuf (surveillance de flux)
Z18	Volet d'air rejeté (surveillance de flux)
Z19	Absence de puissance du registre de préchauffage
Z20	Risque de gel
Z21	Risque de condensation

19. Installation/commande du logiciel de maintenance et mise à jour du progiciel

Pour éliminer les défaillances, il convient de raccorder un ordinateur portable au module de commande via un câble micro-USB, ou d'établir une connexion wifi avec l'appareil. Pour obtenir une connexion Wifi stable du LG 100, il peut s'avérer nécessaire d'augmenter la portée du signal Wifi via des répéteurs Wifi ou d'établir un réseau maillé.

Les partenaires certifiés peuvent obtenir sur demande des informations plus précises sur l'installation/l'utilisation du logiciel de maintenance et la mise à jour du progiciel.

Ligne directe (service) : +43 (0)463 32769-290

E-mail : service@pichlerluft.at



20. Pièces détachées et accessoires



Utiliser exclusivement des pièces détachées d'origine pour les remplacements et les réparations. Le fonctionnement de l'installation ne peut être assuré que si des pièces détachées d'origine sont utilisées!

20.1. Éléments de commande

Dénomination	Numéro d'article
EN OPTION : Module de commande MINI pour LG 100	08LGMINI100
Câble de connexion blindé J-Y(ST)Y 2 x 2 x 0,8	40LG040340

20.2. Filtres à air

Dénomination	Numéro d'article
Filtre ODA/ETA ISO Coarse 70 %	40LG0500006A
Filtre SUP ISO ePM1 55 %	40LG0500007A

20.3. Gateway

Dénomination	Numéro d'article
MODBUS/KNX-GATEWAY	08KNXGAB

21. Sous réserve de modifications

Nous nous efforçons constamment d'améliorer nos produits sur le plan technique et de les optimiser. Nous nous réservons le droit de modifier en partie ou entièrement les propriétés des appareils ou les données techniques sans préavis.



22. EG-Konformitätserklärung / EC Declaration of Conformity

Fabricant/Manufacturer : J. Pichler Gesellschaft m.b.H.
Adresse/Address : Karlweg 5
 A-9021 Klagenfurt am Wörthersee
Désignation du produit/Product description : Appareil de ventilation compact décentralisé avec commande intégrée
Types/Type : LG 100 UP / LG 100 AP / LG100 DE
 avec module de commande MINI

Les produits décrits et les modèles que nous commercialisons sont conformes aux réglementations des directives européennes suivantes :

The products described above in the form as delivered are in conformity with the provisions of the following European Directives:

- 2014/35/UE** Harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition de moyens d'exploitation électrique destinés à une utilisation au sein de certaines limites de tension sur le marché
On the harmonisation of the laws of the Member States relating to the making available on the market of electrical equipment designed for use within certain voltage limits
- 2014/30/CE** Harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique
On the harmonisation of the laws of the Member States relating to electromagnetic compatibility
- 2009/125/CE** Directive du Parlement européen et du Conseil sur l'harmonisation des législations des États membres sur la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits liés à l'énergie
Council Directive on the approximation of the laws of the Member States establishing a framework for the setting of ecodesign requirements for energy-related products

*Le respect des normes et des règlements suivants atteste de la conformité aux directives.
 Conformity to the Directives is assured through the application of the following standards and regulations:*

*Règlement 1253/2014/UE de la Commission portant sur la mise en œuvre de la directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences d'écoconception pour les unités de ventilation
 COMMISSION REGULATION (EU) implementing Directive 2009/125/EC of the European Parliament and of the Council with regard to ecodesign requirements for ventilation units*

*Règlement 1254/2014/UE complétant la directive 2010/30/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'étiquetage des unités de ventilation résidentielles en lien avec la consommation énergétique
 VO 1254/2014/EU supplementing Directive 2010/30/EU of the European Parliament and of the Council with regard to energy labelling of residential ventilation units*

DIN EN 60335-1:2012-10 + Corr. 1:2014-04 + Corr. 2:2014-11 + Fiche annexe 1:2016-06 + A13:2018-07
 DIN EN 60335-2-40:2014-01
 ETSI EN 301 489-1 V2.1.1:2017-02
 ETSI EN 301 489-17 V3.1.1:2017-02
 EN CEI 61000-3-2:2019-03
 EN 61000-3-3:2013-08
 EN 62233:2008-04
 EN 55014-1:2017-04
 EN 55014-2:2015-04

*Toute modification entraînant un changement de l'état de livraison conduite à la perte de la conformité.
 Product modifications after delivery may result in a loss of conformity.*

*La présente déclaration certifie la conformité aux directives mentionnées, mais ne garantit pas les propriétés. Les informations relatives à la sécurité contenues dans la documentation de produit fournie doivent être prises en compte.
 This declaration certifies the conformity to the specified directives but contains no assurance of properties. The safety documentation accompanying the product shall be considered in detail.*

J. Pichler Gesellschaft m.b.H.
 Direction/General Manager

Klagenfurt, le mardi 16 juin 2020



ErP 2018

Répond aux exigences de la directive sur l'écoconception, règlement UE 1253/2014



EPREL

Notre appareil de ventilation compact LG 100 est répertorié dans le Registre européen de l'étiquetage énergétique des produits (EPREL).



*Responsible du contenu : J. PICHLER Gesellschaft m.b.H.
 Photos : Ferdinand Neumüller, Archives J. PICHLER Gesellschaft m.b.H. | Texte : J. PICHLER Gesellschaft m.b.H.
 Tous droits réservés | Toutes les photos utilisées dans ce document sont non contractuelles | Sous réserve de modifications | Version : 05/2024 eh*

PICHLER

Ventilation avec système.

J. PICHLER
 Gesellschaft m.b.H.
 office@pichlerluft.at
 www.pichlerluft.at

AUTRICHE
9021 KLAGENFURT
AM WÖRTHERSEE
 Karlweg 5
 T +43 (0)463 32769
 F +43 (0)463 37548

AUTRICHE
1100 WIEN
 Doerenkampgasse 5
 T +43 (0)1 6880988
 F +43 (0)1 6880988-13

Succursales commerciales
 en Slovaquie et en Serbie.
 Partenaires commerciaux
 en Europe.

